



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 FEVRIER 2018

DELIBERATION N°2018.00010

### RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE - 2018

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 02 février 2018

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 84

Nombre de pouvoirs : 18

Nombre de voix : 102

#### **Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER, M. Henri BOUTHEON, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Paul CORRIERAS, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Frédéric DURAND, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Yves MORAND représenté par Mme Hélène BRUYERE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Djida OUCHAOUA, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT représenté par M. Hans ALBERT, M. Hervé REYNAUD, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET,

Mme Christine ROUX, Mme Monique ROVERA, M. Jean-Claude SCHALK,  
M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER,  
M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT,  
M. Gilles THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Daniel TORGUES,  
M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,  
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Daniel JACQUEMET,  
Mme Anne DE BEAUMONT donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,  
M. Marc FAURE donne pouvoir à M. Jean-Alain BARRIER,  
M. Bernard FAUVEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,  
Mme Nicole FOREST donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
M. Luc FRANCOIS donne pouvoir à M. Enzo VIVIANI,  
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,  
M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,  
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
M. Yves LECOCCQ donne pouvoir à M. Daniel TORGUES,  
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,  
M. Yves PARTRAT donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,  
M. Florent PIGEON donne pouvoir à M. Pierre FAYOL NOIRETERRE,  
Mme Anne-Françoise VIALON donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,  
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à Mme Siham LABICH

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Paul CELLE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Gilles ESTABLE, M. Christian FAYOLLE,  
Mme Annie GREGOIRE, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Laurence JUBAN,  
Mme Pascale MARRON, M. Jean-Marc SARDAT, M. Lionel SAUGUES

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE



SAINT-ETIENNE  
**métropole**

**DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 08 FEVRIER 2018**

**RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE - 2018**

Le rapport Développement Durable 2018 a fait l'objet de la présentation du dossier détaillé ci-joint.

**Le Conseil Métropolitain prend acte du rapport Développement Durable 2018.**

Pour extrait,  
Le Président,

**Gaël PERDRIAU**

# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE 2018



# ÉDITO



Devenue statutairement « métropole » le 1<sup>er</sup> janvier 2018, Saint-Étienne Métropole s'empare cette année plus que jamais des enjeux de cohésion sociale et de progrès environnemental et souhaite promouvoir et développer des projets toujours plus pertinents et efficaces, impliquant l'ensemble des acteurs de son territoire : les particuliers comme les entreprises, les communes rurales comme les centres urbains, les associations comme les services publics...

A travers ce rapport, vous pourrez ainsi prendre la mesure de l'importance de l'enjeu du développement durable pour notre Métropole. Il balaye l'ensemble de ses délégations sous l'angle de leur contribution à la transition écologique, car ce domaine transversal concerne tous les aspects de la vie quotidienne des habitants (habitat, déplacement, éducation...). C'est aussi la volonté d'unité et de cohésion territoriale qui caractérise nos objectifs en la matière, avec les 53 communes qui composent notre Métropole comme avec ses voisins. Elle travaille ainsi avec le Parc Naturel Régional du Pilat pour lutter activement contre le réchauffement climatique. Labellisé « territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEP-CV) par le Ministère du Développement Durable, cet ensemble territorial s'est engagé à atteindre une production d'énergies renouvelables équivalente à 70% de la consommation locale à l'horizon 2050.

L'année 2018 commence bien, puisque Saint-Étienne Métropole a été gratifiée, fin 2017, de 3 libellules dans le cadre du concours « Capitale française de la biodiversité », un label qui félicite sa politique environnementale. En novembre, le Forum Plan Climat, qui a attiré plus de 200 participants, atteignant ainsi sa plus haute fréquentation, a été l'occasion de présenter cette distinction, mais aussi les nombreuses actions conduites dans le cadre de la révision du Plan Climat Air Énergie Territorial désormais enrichi d'un volet de prévention du bruit et de préservation de la qualité de l'air.

La mise en œuvre du Contrat Vert et Bleu, conclu pour 5 ans avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes et bénéficiant de fonds européens, est poursuivie. Et les résultats des politiques de développement durable impliquant une vision partagée de tous les acteurs, Saint-Étienne Métropole s'associe également avec des partenaires privés. C'est le cas par exemple avec le programme Nature 2050, qui s'accélère en 2018 : il mobilise des entreprises locales pour aller plus loin dans la prise en compte et la préservation de la biodiversité (aménagement d'îlots végétalisés dans le bassin de Janon, d'un verger permacole dans le Bois d'Avaize...). Le développement durable, c'est aussi le plan d'action « Ville Respirable en 5 ans » : 10 nouvelles stations d'auto partage sont désormais accessibles aux automobilistes, ainsi qu'une station de gaz naturel (GNV) aux poids-lourds, afin d'encourager les habitants et les entreprises de notre territoire à utiliser des véhicules moins polluants et moins bruyants. L'étude et la concertation avec les communes pour le déploiement des bornes électriques ont également été finalisées, et l'appel à manifestation d'intérêt lancé afin d'implanter les premières bornes de recharge pour véhicules électriques courant 2018.

La sortie du diesel se profile pour les transports de Saint-Étienne Métropole, qui se dirige vers l'acquisition de bus électriques nouvelle

génération. Parallèlement, un événement de très grande ampleur participe de la mobilité durable en 2018 : la 3<sup>ème</sup> ligne de Tramway. De nombreuses initiatives durables sont adjointes à ce chantier d'envergure, parmi les plus notables : tests de végétalisation de la plateforme, clauses d'insertion dans les marchés afin de favoriser l'accès des personnes éloignées de l'emploi aux travaux et recyclage des matériaux via la « plateforme de gestion des terres non-inertes ».

Le soleil sera lui aussi de la partie cette année, grâce au cadastre solaire de Saint-Étienne Métropole accessible à tous ses habitants, et à un projet d'expérimentation de solarisation de nos bâtiments sur le toit du dépôt Transpôle de la STAS, ou encore le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour produire notre propre énergie renouvelable photovoltaïque sur nos toitures.

Lancé avec l'ADEME, le contrat de développement des énergies renouvelables thermiques permettra de financer plus de 50 projets de chaleur renouvelable sur le territoire de Saint-Étienne Métropole et du Parc du Pilat (que ce soit avec la filière bois, l'énergie solaire ou la géothermie) entre 2018 et 2020.

Enfin, le schéma directeur de nos réseaux de chaleur sera finalisé en 2018. Les réseaux de Montreynaud, Saint-Chamond et Andrézieux-Bouthéon ont été remarqués au niveau national : ils sont lauréats 2017 du Label national « écoréseau de chaleur ».

Ainsi, comme vous pourrez le constater, notre fort engagement en faveur du développement durable est mû par le souci d'améliorer constamment le cadre de vie des habitants de notre territoire, mais aussi de prendre en compte les générations futures.

Je vous souhaite une excellente découverte de la variété et de la profusion des actions de Saint-Étienne Métropole, de ses projets transversaux et partenariaux, qui au fil de l'eau bâtissent notre environnement. En 2018, leur vocation se perpétue et s'affirme : l'exemplarité.

**Gaël PERDRIAU**

*Président de Saint-Étienne Métropole*

# COMMENT LIRE LES FICHES ?

## TITRE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS

Pictogrammes indiquant les enjeux de développement durable auxquels répond la politique publique.



**LUTTE CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE,  
ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE**



Présentation des actions mises en œuvre en 2017 dans le cadre de la politique publique selon sa contribution aux enjeux de développement durable.

Une même action peut répondre à différents enjeux.

Une politique publique ne dispose pas toujours d'actions répondant aux 5 enjeux.



**PRÉSERVATION  
DE LA BIODIVERSITÉ,  
DES MILIEUX ET  
DES RESSOURCES**



**COHÉSION  
SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ**



**BIEN-ÊTRE  
DES AGENTS  
ET DE LA  
POPULATION**



**CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLE**

## INDICATEURS DE RÉSULTATS



Des indicateurs de suivi ont été définis pour chaque politique publique. Ils permettent d'avoir des éléments chiffrés quant aux résultats des actions mises en œuvre et représentent une aide au pilotage de la politique publique en matière de développement durable.

## ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES



La présentation d'éléments budgétaires apporte un éclairage sur l'adéquation entre les objectifs de développement durable et les moyens alloués à la mise en œuvre des actions.

Photo

## PERSPECTIVES 2018

PAR LE(A) VICE-  
PRÉSIDENT(E)

Les pistes d'amélioration envisagées sont présentées par le(a) Vice-Président(e) en charge de la politique publique.

# SERVICE EMPLOI INSERTION

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



COHÉSION  
SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ

Saint-Étienne Métropole s'engage dans l'insertion des personnes en difficulté sociale et professionnelle via le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et la Politique de la ville. L'objectif est de faciliter le retour à l'emploi en proposant un accompagnement individualisé et renforcé afin d'élaborer un parcours d'insertion adapté à chacun.

Cette mission a été accomplie grâce aux 18 référents de parcours PLIE qui proposent des solutions personnalisées en tenant compte de l'ensemble des facteurs influant sur une possible réinsertion.

Les référents de parcours PLIE sont dotés d'une « boîte à outils » qui vient compléter l'offre de service de Pôle Emploi ou de la Région.

Ainsi les personnes accompagnées ont pu bénéficier d'actions de mobilisation, de reprise de confiance ou d'appui social (plus de 80 bénéficiaires) ou d'actions de formation linguistiques pour plus de 110 personnes.

D'autre part, les personnes accompagnées sont parfois éloignées du monde de l'entreprise, sans contact depuis plusieurs mois, voire plusieurs années. Saint-Étienne Métropole propose des actions permettant un rapprochement des personnes en insertion du monde économique. 7 actions ont été proposées en 2017 pour 100 bénéficiaires.

63 participants du PLIE ont pu bénéficier d'un contrat de travail dans le cadre d'un Atelier Chantier d'Insertion (ACI). Saint-Étienne Métropole travaille avec l'ensemble des ACI du territoire : Jardin de Valériane, Jardin d'Oasis, SOS Petits Boulots, Chrysalide, Parc de Montaud, ACARS et Ondaine Agro.

Sur les quartiers Politiques de la ville, 11 relais information emploi sont à disposition des habitants.

Ces professionnels de l'information et de l'emploi ont pour mission d'informer les habitants et les professionnels des quartiers sur les outils liés à l'emploi et à l'insertion professionnelle, prendre en compte le besoin avec la personne accueillie. Ils orientent et accompagnent les demandeurs d'emploi vers les outils pouvant favoriser leurs démarches d'accès à l'emploi.

Enfin, Saint-Étienne Métropole a permis le déploiement de la mission « Clauses d'Insertion » dans les marchés publics :

Quelques exemples d'accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre de leurs clauses sociales pour des opérations importantes : mise en place et exploitation du mobilier urbain pour la ville de Saint-Étienne - entreprise VEDIAUD (55 000 heures d'insertion sur 10 ans), construction du crématorium - CITINEA (6000 heures), aménagement de la passerelle Couriot (825 heures), aménagement de l'avenue Denfert Rochereau (1030 heures), réhabilitation de la manufacture d'arme (2300 heures), extension du bâtiment de remisage des tramways (1400 heures), aménagement du site Baulier (2700 heures), restructuration du bâtiment 60 Novaciéries (2500 heures), Hall in one Novaciéries (3600 heures).

Partenariat avec le Syndicat Professionnel Régional de l'Industrie Routière et le CFA du bâtiment pour l'embauche de 8 jeunes en contrat de professionnalisation (entreprises : EUROVIA, EIFFAGE et COLAS) et l'obtention du titre professionnel d'Agent Technique de travaux publics.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

1500

demandeurs d'emploi  
accompagnés

350

utilisateurs des outils  
mis à disposition

+  
350

personnes ont bénéficié  
d'un contrat de travail  
grâce aux clauses d'insertion.

## ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

+ de 900 000€

DE BUDGET  
DE MISE EN ŒUVRE  
DU PLIE



### PERSPECTIVES 2018

PAR LE VICE-PRÉSIDENT  
EN CHARGE DE L'INSERTION,  
DE L'EMPLOI ET DE LA  
POLITIQUE DE LA VILLE  
GILLES ARTIGUES

Pour l'année 2018 et après une première phase positive, nous relançons un appel d'offres pour une nouvelle programmation jusqu'en 2020.

Nous disposons de moyens identiques avec l'objectif de maintenir la même qualité de service pour les personnes en grandes difficultés.

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

**Saint-Étienne Métropole a mis en place les actions suivantes en 2017 :**

- Présentation aux entreprises de Novaceries de l'intérêt de la mise en place de panneaux photovoltaïques
- Accompagnement de l'entreprise Carrefour (Ponchardier / ville de Saint-Étienne) pour la réalisation de travaux sur les huisseries
- Participation au projet CCI - CIRIDéveloppement durable - Saint-Étienne Métropole d'écologie industrielle sur la plaine.
- Conception de Zones d'Aménagement Économique (ZAE) durables avec mise en place de Cahiers de Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Environnementales et de principes pour rationaliser le foncier : parkings mutualisés ; approche des opérateurs immobiliers pour la réalisation de villages artisanaux. Ex : ZAE Loti à Saint-Étienne ; ZI Les Roches à La Talaudière.

**Poursuivre l'accompagnement des entreprises** pour les économies d'énergie dans les bâtiments et les procédés industriels : une animation territoriale composée de développeurs économiques en charge d'accompagner et prescrire les offres de services notamment l'offre EDEL.

- Actions en faveur de l'achat durable
- Intégration de critères développement durable dans les marchés publics (environnemental et social)
- Intégration de clauses développement durable d'exécution du marché (environnemental et social)
- Dématérialisation des procédures et des offres des entreprises.

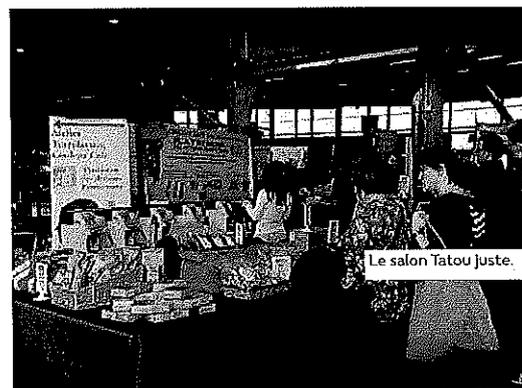


COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Saint-Étienne Métropole mobilise l'ensemble des dispositifs qu'elle porte ou anime : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, Politique de la Ville pour accompagner les demandeurs d'emploi vers une insertion durable sur le marché du travail et particulièrement les personnes les plus en difficulté, et pour soutenir les entreprises dans leur politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et ressource humaine :

- Accompagnement des demandeurs d'emploi en grande difficulté du territoire dans leurs démarches d'accès à l'emploi.
- Renforcement de l'offre de formation Savoirs de Base pour les demandeurs d'emploi sans qualification par une mutualisation des moyens Région
- Facilitation du retour à l'emploi des personnes en difficulté par un soutien mutualisé au financement de l'encadrement des postes en ACI (ateliers et chantiers d'insertion) et à la formation des salariés en insertion
- Développement des clauses sociales qui ont pour vocation de permettre aux collectivités territoriales, aux bailleurs sociaux et à l'Etat d'utiliser la commande publique comme un outil de lutte contre le chômage et l'exclusion.

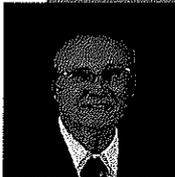
Le dispositif PROCESS a été poursuivi : politique en faveur des structures de l'Économie, sociale et solidaires, employeuses. Un panel d'actions pour outiller les structures à différents stades de leur vie : création (incubateur, premier entretien, etc.) - professionnalisation (formation, coaching, etc) - sensibilisation - promotion (plate-forme internet, salon Tatou juste)



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

En matière de préservation de la biodiversité et des milieux naturels, les projets suivants ont été mis en œuvre :

- À Metrotech, mise en place d'hôtel à insectes et de la démarche "zéro phyto"
- Étude de requalification des 90 espaces économiques de Saint-Étienne Métropole en cours dont l'un des objectifs est de rationaliser et densifier le foncier (éviter l'étalement urbain et donc de préserver la biodiversité).
- Étude d'identification de gisements fonciers notamment en milieu urbain (en partenariat avec CDC et Epora) dans une logique de résorption de friches pour réimplanter de l'activité sur des tenements existants et éviter l'étalement urbain.



## PERSPECTIVES 2018

PAR LE VICE-PRÉSIDENT EN  
CHARGE DU DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE  
GEORGES ZIEGLER

Dans le cadre de TEPOS et de l'élaboration du schéma d'économie de ressources, Saint-Etienne Métropole a par ailleurs l'ambition de réaliser une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) dans une première phase sur les ZI de la Plaine.

Le programme d'écologie industrielle se déclinera en 3 phases de septembre 2017 à décembre 2018 :

- 1. Conception :** impulser et organiser la démarche en définissant collectivement un plan d'actions en faveur de la démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale (méthode, étapes, attendus et objectifs)
- 2. Mobilisation des entreprises et acteurs :** déployer la démarche auprès des entreprises et acteurs relais en sensibilisant à l'Ecologie Industrielle et Territoriale et en les convaincant de l'intérêt de la démarche.
- 3. Production :** identifier les besoins et les opportunités pour les entreprises, prioriser et initier les actions/synergies

## ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

**53 000€**

DE SUBVENTIONS POUR  
10 COMMUNES ENGAGÉS  
DANS LES TRAVAUX D'ÉNERGIE

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

90

procédures sur plus de 600 suivies par le service Marchés Publics comportent un critère Développement durable

55

procédures sur plus de 600 suivies par le service Marchés Publics comportent une clause développement durable d'exécution du marché

560

réponses électroniques

# TOURISME, CULTURE ET DESIGN

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

L'office de tourisme a mis en œuvre des actions suivantes :

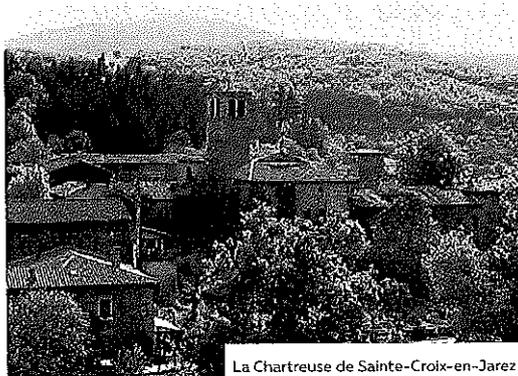
- Achat matériel électroménager classe A
- Sensibilisation du public et du personnel : affiches (voir photos ci-jointes)
- Isolation des plafonds des bureaux du dernier étage
- Installation de détecteurs de présence dans la montée d'escaliers pour réduire le temps d'éclairage
- Utilisation d'ampoules à basse consommation

Par ailleurs, la communauté urbaine a mis en place l'action « **Design dans les gares** » : installation d'un banc doté d'un point de recharge solaire pour Smartphones et tablettes à Rive-de-Gier et études pour de nouvelles installations en 2018.



COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Sur le site de la Chartreuse, Saint-Étienne Métropole a créé un parcours de découverte en grande partie accessible aux personnes à mobilité réduite.



La Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez



BIEN-ÊTRE DES AGENTS ET DE LA POPULATION

L'office de tourisme a agi en 2017 en faveur du confort de travail en achetant des sièges ergonomiques pour les salariés.

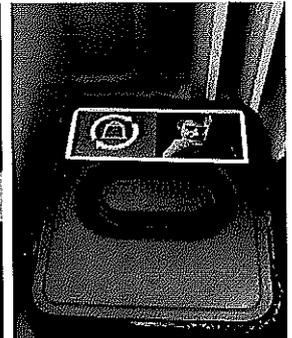
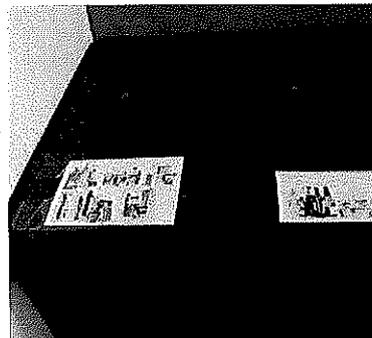


CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLE

**Festitabl'** : action menée par le Pôle Métropolitain afin de favoriser l'approvisionnement en circuit court pour les grands événements. En 2017, le festival des 7 collines s'est engagé dans la démarche. En 2018, Paroles et Musiques et Oreilles en Pointe souhaitent intégrer cette démarche ;

Par ailleurs, l'office de tourisme a mis en place les actions suivantes :

- Paramétrage des ordinateurs pour impression dans des boîtes d'utilisateur en impression directe, recto-verso, noir et blanc par défaut
- Recyclage capsules café
- Tri verre, papier, carton, plastique
- Réduction des éditions papier.



## PERSPECTIVES 2018

PAR LE VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU DESIGN, DU PATRIMOINE, DE LA CULTURE ET DU TOURISME ROBERT KARULAK

En 2018, un topoguide de 32 circuits pédestres va être diffusé avec des points de départ majoritairement accessibles en transports en commun. Par ailleurs, le marché de gestion des équipements de tourisme d'affaires va être relancé avec des clauses de développement durable et l'action « Design dans les gares » va se poursuivre avec l'installation de nouveaux bancs solaires permettant de recharger les Smartphones et tablettes.



# AIR ET BRUIT

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



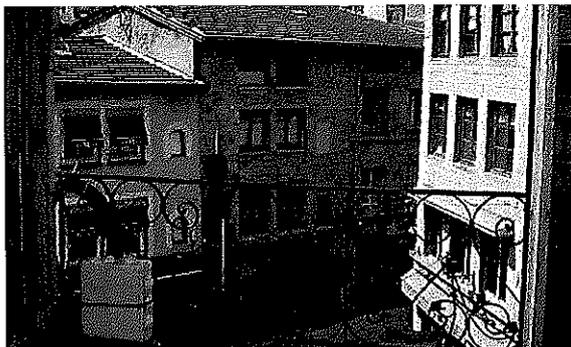
BIEN-ÊTRE  
DES AGENTS  
ET DE LA  
POPULATION

### Poursuite des mesures de bruit dans les communes

- 6 campagnes de mesures ponctuelles ont été menées :
  - Crèche et école à Saint-Maurice-en-Gourgois
  - Restaurant municipal à Saint-Chamond
  - 2 salles ont été étudiées : étude du mixeur à la cité du Design et de l'accueil personnes âgées à la mairie de Saint-Étienne
  - 2 sites analysés : l'impact acoustique de la déchetterie rue Emile Deschanel et l'aménagement de la Place Villeboeuf à Saint-Étienne
  - Pratique de la mise en œuvre d'enrobés phoniques : enveloppe dédiée à la mise en accessibilité de la voirie.

### Nouvelle opération PNB le long des voies communautaires

- Lancement de la 2<sup>e</sup> phase de traitement des Points Noirs du Bruit pour une durée de 24 mois
- 64 logements diagnostiqués en 2017
- Pose d'enrobé phonique boulevard Normandie Niemen à Saint-Étienne.



### Information et sensibilisation des élus à la qualité de l'air :

- Rappel sur la Qualité de l'Air Intérieur et les obligations dans les écoles et crèches
- Point sur le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) et l'appel à projet «Villes respirables»
- Présentation de la carte stratégique air
- Rappel de l'interdiction du brûlage de déchets verts et des moyens d'action des communes
- Annonce de l'évolution de l'arrêté préfectoral applicable en cas de pic de pollution et information de la liste des référents pollution.

### Mise en œuvre des actions du projet "Villes respirables" en 5 ans :

- Lancement de l'étude d'évaluation de la zone à circulation restreinte
- Travail sur la mise en œuvre d'une nouvelle station d'auto partage électrique
- Finalisation de l'étude pour la transformation de la motorisation du parc de bus (sortie du diesel)



## PERSPECTIVES 2018

PAR LA VICE-PRÉSIDENTE EN  
CHARGE DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE  
SYLVIE FAYOLLE

« En 2018 nous souhaitons mettre en œuvre les actions suivantes :

- Rendu de l'étude de la DREAL sur une nouvelle programmation de protection phonique le long de la RN88 et A72
- Validation de cette programmation et lancement des études de mise en œuvre
- Réactualisation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

- Réactualisation des cartes de bruit intégrant les 8 nouvelles communes de Saint-Étienne Métropole
- Mise en place du nouvel arrêté pic de pollution avec la circulation différenciée
- Exploitation des cartes stratégiques dans les documents d'urbanisme
- Poursuite de l'opération de résorption des Points Noirs du Bruit. »

## ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

29 000€

ÉTUDE DE VALIDATION ET POSITIONNEMENT  
DES POINTS NOIRS DU BRUIT EN 2016

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

380  
mètres  
à Saint-Étienne

d'enrobés phoniques  
(Bd Normandie Niemen)

81

audits réalisés au titre  
des points noirs du bruit

13

chantiers d'isolation des  
points noirs du bruit validés

# GESTION DES DÉCHETS

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



LUTTE CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE,  
ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE

### Saint-Étienne Métropole poursuit ses actions de valorisations des déchets produits par les ménages.

- L'ensemble des papiers, cartons et emballages recyclables (près de 25 000 tonnes/an) trouvent une seconde vie dans des filières de recyclage sur le territoire national, et en partie en Auvergne Rhône-Alpes (verrière de Saint-Romain le Puy, cartons dans la Drôme...).
- Une nouvelle déchèterie a été ouverte en mai 2017, localisée sur la commune Lorette, permettant de répondre à un réel besoin sur le secteur Gier.
- La redynamisation de la collecte des textiles a été organisée pour détourner encore plus de tonnage de l'enfouissement : 25 conteneurs ajoutés sur le territoire et nouveau plan de communication au printemps accentuant les consignes « tous les textiles ... même usés et abîmés » (spots radios, presse écrite, TL7, site de Saint-Étienne Métropole, bulletins municipaux,...)
- Les conducteurs de bennes à ordures ménagères en régie ont eu pour la seconde fois la formation sur l'éco-conduite dans le cadre de la formation continue obligatoire (tous les 5 ans).



PRÉSERVATION DE  
LA BIODIVERSITÉ,  
DES MILIEUX ET  
DES RESSOURCES

### En 2017, les actions mises en œuvre sont les suivantes :

- Opérations compost sur les déchèteries : sensibilisation au compostage et utilisation du compost : 1 semaine par déchèterie (du lundi au vendredi), 2 fois /an.
- Convention avec le groupement d'associations la Clavette Stéphanoise pour mettre en place, sur 3 déchèteries, d'une zone de récupération des vélos et leur donner une seconde vie. Cette opération a lieu tous les 2èmes samedi du mois. Ceci se fait, dans un premier temps à titre expérimental, puis de façon pérenne si le test est concluant.

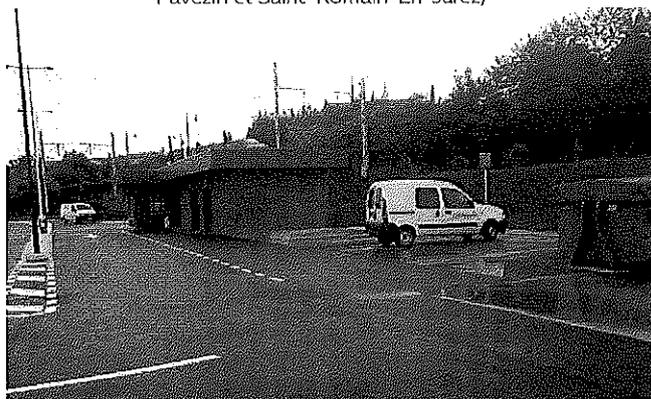


- Développement de la mise en place de la filière DEA (déchets d'éléments d'ameublement) sur les déchèteries : 6 nouveaux sites (déchèterie de l'Étrat, La Ricamarie, Lorette, Roche-la-Molière, Saint-Étienne Le Soleil, Saint-Héand)
- Le dispositif de proximité des déchèteries mobiles rurales a été reconduit sur 6 communes et étendu sur Saint-Romain-en-Jarez. Il s'agit d'un service qui permet de prendre en charge les déchets générés par les administrés des communes les plus éloignées du réseau de déchèterie fixes (Valfleury, La Terrasse-sur-Dorlay,



COHÉSION  
SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ

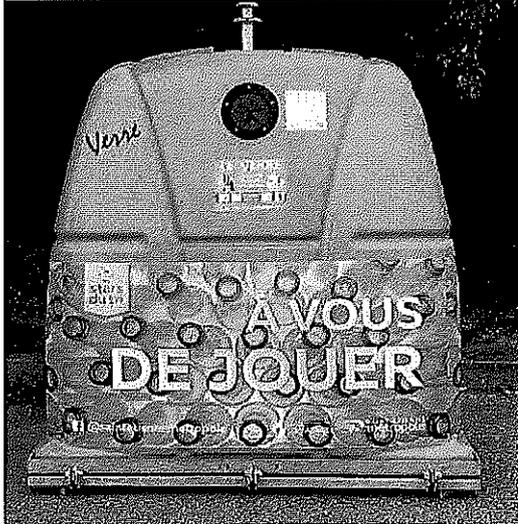
La Valla-en-Gier, Doizieux, Saint-Christo-en-Jarez, Pavezin et Saint-Romain-En-Jarez)



- La communauté urbaine a par ailleurs procédé à la suppression des apports professionnels et des camions plateaux au 1<sup>er</sup> janvier 2017 sur l'ensemble des déchèteries publiques de Saint-Étienne Métropole, en orientation sur des sites privés adaptés visant une amélioration de la fluidité des sites et donc de la qualité du service aux usagers ménagers.

- Le Plan de Relance pour le recyclage, mené sur 12 communes, impliquant de nombreux partenaires et cofinancé par Eco-Emballages, a été enclenché sur le terrain mi 2016 et s'est poursuivi jusqu'en juin 2017. Il vise à améliorer le tri du verre et le tri en habitat collectif sur 47 000 foyers. Ce plan permet le déploiement des dotations conteneurs verre et bacs jaunes en parallèle de la sensibilisation en porte-à-porte des habitants. Afin de diffuser l'information et de susciter l'intérêt collectif sur le tri, les ambassadeurs du tri ont rencontré plus de 23 000 foyers en porte à porte et plus de 6 700 habitants dans diverses manifestations locales. Ces actions terrain ont été soutenues par un plan de communication ciblé, avec la mise en valeur des gagnants des challenges, l'utilisation des vecteurs innovants pour promouvoir l'engagement (spot radio, clip vidéo, page Facebook, habillage des conteneurs...). Les résultats de l'année 2016 montraient déjà des signes de progression encourageante alors que les ambassadeurs n'avaient pas encore touché 50 % de la cible. Les résultats mesurés sur le 1<sup>er</sup> semestre 2017 confirment que les habitants du territoire ont été réceptifs aux messages d'intérêt général du tri. Ainsi, on observe déjà une progression de 5,8 % du ratio pour les emballages en verre soit + 1,02 kg/an/hab et une progression des tonnages collectés en autres emballages et papiers de + 10 % par rapport à 2016.

**Les 12 communes concernées sont :** Le Chambon-Feugerolles, Villars, Roche-La-Molière, Saint-Étienne, Saint-Chamond, Rive-de-Gier, Firminy, la Ricamarie, Lorette, Unieux, Saint-Priest-en-Jarez et Andrézieux-Bouthéon.



- Par ailleurs en complément, l'Equipe tri prévention, appuyée en majorité sur des contrats aidés, a poursuivi de nombreuses actions de proximité (habitants, bailleurs, diverses structures ...), afin d'informer sur les dispositifs de collecte, sensibiliser au tri et au devenir des déchets.
- On dénombre : 3 914 enfants et adultes sensibilisés, 60 temps d'animations tout public et 2 221 logements accompagnés en habitat collectif.
- Concernant la récupération des textiles, grâce à un bon maillage (242 points d'apports), ce sont 1321 tonnes soit près de 3,4 kg/an/hab qui sont détournées de l'enfouissement. 65% de ce tonnage est, via la DSP de Saint-Étienne Métropole, collecté par Chrysalide et Le Relais 42 et traité à Pélussin. Cela représente 57 personnes en insertion (soit 32 Etp).



BIEN-ÊTRE  
DES AGENTS  
ET DE LA  
POPULATION

#### Les mesures suivantes ont été prises en 2017 :

- Poursuite du plan de résorption des points noirs de collecte (points présentant un risque pour collecteur ou usagers) en partenariat avec les communes : 1273 points noirs recensés, 74 % résolus fin 2017.
- Prise en charge de l'extension du périmètre de Saint-Étienne Métropole aux 8 nouvelles communes en matière de gestion des déchets.
- Suppression de l'utilisation des vide-ordures et des locaux poubelles sur le quartier de la Chapelle à Andrézieux-Bouthéon. Mise en place en janvier 2017 d'une collecte sélective spécifique par type de déchets en conteneurs enterrés (OM, multimatériaux, verre).



CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLE

Le tri est maintenant bien ancré dans les bureaux de Saint-Étienne Métropole, avec une sensibilisation systématique pour tout nouveau personnel

## PERSPECTIVES 2018



PAR LE VICE-PRÉSIDENT EN  
CHARGE DE LA COLLECTE DES  
ORDURES MÉNAGÈRES, DU TRI  
SÉLECTIF ET DU TRAITEMENT  
DES DÉCHETS  
ERIC BERLIVET

En 2018, nos actions principales seront orientées dans trois directions :

#### Limitation des impacts

- Limitation de l'impact de l'activité collecte et transfert.
- Renouvellement de 4 bennes à ordures ménagères avec des véhicules euro 6 moins polluants.
- Utilisation d'un tracteur fonctionnement au GNV pour le transfert des ordures ménagères.

#### Amélioration de la sécurité

- Poursuite de la démarche de résorption des points noirs de collecte en incluant les 8 nouvelles communes ayant intégré Saint-Étienne Métropole.
- Mise en conformité des déchèteries notamment la déchèterie de Saint-Galmier vis-à-vis de la législation classée pour la protection de l'environnement.

#### Amélioration du niveau de valorisation de nos déchets

- Des actions de sensibilisation grand public avec l'équipe tri prévention.
- Extension de la déchèterie de Saint-Chamond.
- Finalisation de la mise en place de la filière DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublements) sur les déchèteries.

L'année 2018 sera également marquée par le démarrage de la phase d'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers (PLPD) et sa concertation.

## INDICATEURS DE SUIVI

234 100

tonnes de déchets ménagers pris en charge par Saint-Étienne Métropole

36,9 %

de valorisation de matière organique et énergétique (hors gravats)

74 %

des points noirs de collecte résolus

# TRAME VERTE ET BLEUE BIODIVERSITÉ

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



LUTTE CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE,  
ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE

Dans la continuité de la COP 21 et des Accords de Paris, CDC Biodiversité, filiale du groupe Caisse des Dépôts, a lancé il y a 1 an un vaste programme d'adaptation des territoires au changement climatique : Nature 2050

Saint-Étienne Métropole, la STAS et CDC Biodiversité ont été les premiers à s'engager dans ce dispositif en proposant une nouvelle façon de faire participer les entreprises du territoire à l'élan à la fois national et local en faveur de l'adaptation de notre environnement au changement climatique.



Leur projet concerne le site du Bois d'Avaize et le bassin de Janon. Le principe est de rechercher des contributions volontaires des entreprises dans le cadre de leur contribution carbone. La CDC détient 4 millions d'euros et 16 projets sur 300 hectares dont celui de Saint-Étienne qui a été retenu. Grâce à un partenariat local, l'entreprise STAS du groupe TRANSDEV s'est mobilisée dans ce sens en contribuant à hauteur de 12 000€ par an pendant 5 ans. Une convention tripartite a été signée jusqu'en 2050. Les travaux démarrent fin 2017 et consistent à créer un verger conservatoire d'inspiration permacole. Après broyage, les éclaircies pratiquées sur un boisement de robiniers enrichiront le sol en carbone, pour favoriser l'épanouissement des arbres et arbustes emblématiques du Pilat. Entre ce dernier et le bois d'Avaize, l'ancien bassin de refroidissement de l'acier, améliorera sa biodiversité par la création de radeaux végétalisés. L'objet à terme est de réaliser un projet plus global de reconnexion des continuités écologiques dans un secteur aux portes du Pilat toutefois contraint par les infrastructures et l'urbanisation.

Saint-Étienne souhaite mobiliser son tissu d'entreprises locales pour répondre à ce défi planétaire. Une conférence réunissant une centaine d'entreprises s'est tenue fin septembre afin de présenter l'implication de la CDC dans la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité. A l'issue ce sont 5 entreprises qui ont souhaité s'engager dans le programme.

En juin 2017 Saint-Étienne Métropole a officialisé l'engagement d'un programme de préservation et de restauration des continuités écologiques sur son territoire



PRÉSERVATION DE  
LA BIODIVERSITÉ,  
DES MILIEUX ET  
DES RESSOURCES



par la signature avec la Région Auvergne Rhône-Alpes et les 11 partenaires maîtres d'ouvrages engagés.

Ce sont 24 actions programmées avec une enveloppe financière de 7,3 millions d'euros, subventionnés à hauteur de 60-80% par des fonds régionaux et européens. En 2017, Saint-Étienne Métropole a participé au concours « Capitale française de la biodiversité » en présentant un dossier remarqué par le jury.



L'opération Capitale française de la biodiversité vise à récompenser les collectivités de plus de 2 000 habitants les plus respectueuses de la biodiversité. Thème pour 2017 : "Aménager, rénover et bâtir en favorisant la biodiversité". Les projets présentés ont permis de valoriser les actions conduites en faveur de la biodiversité sur notre territoire, à savoir :

- Au titre de l'aménagement du territoire ; le site de Métrotech a été présenté ainsi que le projet de NOVACIERIES, la démarche d'accompagnement de la prise en compte de la Trame verte et bleue dans les PLU via le témoignage du Maire de Saint-Jean-Bonnefonds
- Le partenariat avec le PNR du Pilat a été valorisé à travers la démarche de préservation d'espaces naturels et agricoles (PAEN) sur les coteaux du Gier ainsi que les opérations de gestion des landes où niche le busard, espèce protégée.
- Au titre de la gestion et du suivi des opérations réalisées, la restauration de continuités écologiques aux abords des infrastructures ont été présentés à travers de sites ayant fait l'objet de travaux innovants (un passage inférieur amélioré sous l'A47 près de Rive-de-Gier et un passage supérieur au-dessus de l'A72 à La Fouillouse) ainsi que la réalisation d'un verger conservatoire inter générationnel sur la commune de Saint-Paul-en-Cornillon.
- Au titre de la biodiversité et de la citoyenneté, deux projets

de reconquête de la nature en ville ont été présenté ; celui du secteur de Tremblaine au Chambon-Feugerolles qui a permis de renaturer un vaste espace naturel et les berges de la rivière ; faisant place à un site industriel fortement dégradé et une couverture de cette dernière. Ces espaces où la nature a repris ces droits permettent à des espèces emblématiques comme le castor et la loutre de retrouver un habitat de qualité respectivement dans le Gier et l'Ondaine.

Le 3 juillet dernier un jury de Natureparif, l'agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile-de-France s'est rendu sur notre territoire pour auditionner notre candidature sur la base du dossier adressé préalablement en juin. Saint-Étienne Métropole a obtenu la distinction, trois libellules sur quatre représentant l'engagement de notre politique publique en matière de biodiversité.



COHÉSION  
SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ

Organisation d'un village de la Biodiversité dans le cadre de la Semaine du Développement Durable 2017.



Valorisation des outils conçus spécialement pour le grand public.



BIEN-ÊTRE  
DES AGENTS  
ET DE LA  
POPULATION

Les actions de restauration ou préservation de la biodiversité participent également au bien-être et la qualité de vie des habitants. Pour exemples, les projets de reconstitution d'un maillage paysager dans des secteurs à enjeux par la réalisation de plantations de haies champêtrées ou de mares.



## PERSPECTIVES 2018

PAR LA VICE-PRÉSIDENTE EN  
CHARGE DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE  
SYLVIE FAYOLLE

En 2018, nous souhaitons mettre en application une stratégie Trame verte et bleue permettant de diffuser la prise en compte de la biodiversité et des continuités écologiques dans l'ensemble des politiques publiques et des projets métropolitains. Pour y parvenir, des temps de partage et d'appropriation des enjeux seront conduits en transversalité avec l'ensemble des services concernés et des élus en charge des compétences dédiées. Une boîte à outils sera conçue spécifiquement (formations-échanges, éléments de connaissance et cartographiques des enjeux du territoire, base de données SIG...). Afin de faire la preuve par l'exemple de l'utilité de cette démarche, des opérations démonstratives seront conduites afin de suivre et faire un retour des résultats produits de manière à pouvoir le généraliser par la suite dans les domaines suivants : planification, aménagement, gestion des friches urbaines, opérations de nouvelles formes urbaines, bassin d'orage paysager, démarche zéro phyto sur les propriétés de Saint-Étienne Métropole etc.

## CONTRAT VERT ET BLEU

2<sup>h</sup>

actions programmées

11

partenaires

7,3

millions d'euros

# TRANSPORTS ET MOBILITÉ

## NOUVELLE LIGNE DE TRAMWAY

### SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



**LUTTE CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE,  
ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE**

Les actions suivantes ont été mises en place en 2017 :

- L'étude stratégique pour le déploiement de bus « basses émissions » de technologie GNV et/ou Electrique a abouti à la décision, de sortir du diesel et d'investir dans les trolleys de nouvelle génération et les bus 100% électriques à partir de 2019
- Achat de 12 Bus Euro 5 et de 12 Bus articulés Euro 6, remplaçant 25 Bus de norme Euro 2
- Renouvellement de 69 véhicules des lignes sous-traitées du réseau STAS avec passage aux dernières normes Euro 6



- Mise en place du transport à la demande 'ProxiStas' sur 16 communes de Saint-Étienne Métropole
- Programme de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de quais bus
- Mise en œuvre d'information auditive pilotée par Cotorita
- Tous les véhicules sont équipés de palettes (fauteuils roulant) fin 2017
- Extension du périmètre de Saint-Étienne Métropole à 8 nouvelles communes, engendrant le transfert de 13 lignes 'scolaires' du Conseil Départementale de la Loire vers Saint-Étienne Métropole
- Saint-Étienne Métropole a mis en œuvre d'une plateforme de gestion des terres du projet permettant le recyclage de matériaux et la réduction des transports de matériaux



**BIEN-ÊTRE  
DES AGENTS  
ET DE LA  
POPULATION**

En 2017, les projets suivants ont été poursuivis :

- Mise en œuvre du nouveau réseau STAS 2017, avec notamment la création de 7 lignes « Métropole » au



cadencement amélioré et équipées du Wifi (également installé dans les tramways)

- Uniformisation du Système d'Information Voyageur à fin 2017
- Mise en service de 12 nouvelles rames de tramway de dernière génération, plus capacitaire
- Le projet du tramway inclut un vaste projet de rénovation de quartiers dégradés, et d'aménagements d'espaces publics favorisant le lien social et le lien inter-quartier. Le projet améliorera également l'accès au centre-ville pour les populations ; la mobilité sera améliorée et le quartier apaisé.



**CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLE**

Saint-Étienne Métropole a également agi en la matière notamment à travers les deux actions suivantes :

- Acquisition de 25 vélos à assistance électrique pour le service de location longue durée
- Remise à niveau technique du service Vélivert, prolongeant de 4 ans l'exploitation du matériel actuel



**PRÉSERVATION DE  
LA BIODIVERSITÉ,  
DES MILIEUX ET  
DES RESSOURCES**

- L'équipe projet a procédé à un essai de végétalisation de la plateforme du tramway avec des essences robustes, résistantes, nécessitant peu d'entretien et peu d'arrosage



**BIEN-ÊTRE  
DES AGENTS  
ET DE LA  
POPULATION**

Le projet de la 3<sup>e</sup> ligne de tramway a également des vertus en termes de création d'emploi :

- Création d'emplois dans le cadre du chantier et pour assurer l'exploitation future
- Création d'emploi à destination des populations fragiles dans le cadre d'heures d'insertions professionnelles



## INDICATEURS DE RÉSULTATS

**93** bus aux normes Euro 5 et Euro 6

**12** nouvelles rames de tramway de dernière génération

**16** communes bénéficiant du transport à la demande "proxiStas"

**350** emplois créés pendant le chantier du tramway

**10** emplois à termes

**32500** heures d'insertion

## PERSPECTIVES 2018



PAR LE VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA MOBILITÉ DURABLE, DE LA PROSPECTIVE ET L'ORGANISATION DES TRANSPORTS ET DES DÉPLACEMENTS  
**MARC PETIT**

En 2018 nous allons mettre en place les actions suivantes :

- Poursuite du chantier de prolongement de la 3<sup>e</sup> ligne de tramway reliant Châteaureux à Bergson
- Poursuite du déploiement de nouveaux matériels roulants, avec la mise en service de 4 nouvelles rames de tramway et de 3 bus articulés Euro 6
- Projet de couverture par panneaux solaires du dépôt Transpôle
- Adoption du plan stratégique d'acquisition de matériel roulant
- Renouvellement des marchés d'exploitation de 75 lignes de transport scolaire amenant à un rajeunissement du matériel roulant et son passage aux dernières normes Euro 6

# AGRICULTURE

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS

### Accompagnement des établissements de restauration collective des communes du territoire afin de développer l'approvisionnement local :

Chaque année Saint-Étienne Métropole accompagne avec l'appui de la Chambre d'Agriculture de la Loire et de l'ARDAB, les restaurants scolaires. Ce dispositif a été élargi à partir de septembre 2015 à d'autres types de restauration collective : hôpital de Firminy, restaurant administratif et maisons de retraites de la Ville de Saint-Étienne. Pour 2017, un accompagnement pour 5 nouvelles communes et un suivi individualisé pour les établissements déjà accompagnés les années antérieures sera réalisé.



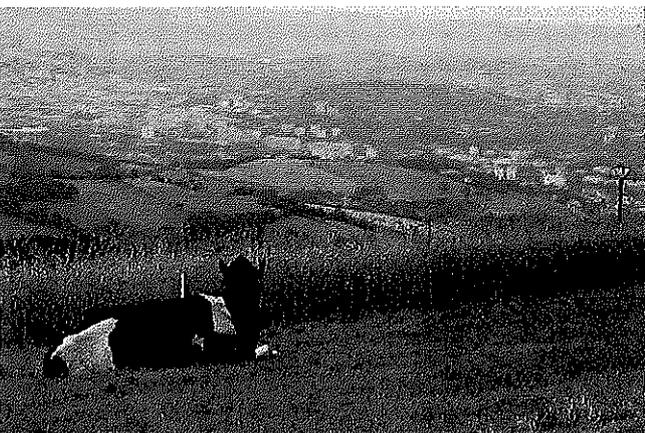
LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Projet de PAEN (Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) de l'ouest stéphanois sur les communes d'Unieux, de Saint-Genest-Lerpt, de Roche-La-Molière et de Saint-Étienne pour le secteur de Saint-Victor-Sur-Loire, Firminy, Le Chambon-Feugerolles et la Ricamarie. Une soixantaine d'exploitations agricoles sont concernées. La zone d'études comporte 5 500 hectares de zones A et N et 2 684 hectares de Surface Agricole Utile. Les rencontres individuelles des exploitants se sont échelonnées de juillet 2016 à mars 2017 pour identifier les enjeux précis, les parcelles à inclure dans ce zonage de protection qui s'imposera au document d'urbanisme pour l'avenir, et les actions concrètes à mettre en œuvre pour redynamiser l'activité agricole et préserver les espaces naturels. Les différentes phases (définition des enjeux, du périmètre, du programme d'actions puis les phases administratives) vont s'enchaîner jusqu'à fin 2017. Saint-Étienne Métropole est l'opérateur local (maître d'œuvre) de ce projet de PAEN qui est de compétence du Conseil Départemental.

Le PAEC (Projet Agroenvironnemental et Climatique) de Saint-Étienne Métropole et du SMAGL a été retenu. Une opportunité pour

- répondre également aux enjeux de la politique Biodiversité (Contrat Vert et Bleu) et Rivières (Contrats de rivières)
- conforter l'action agricole de Saint-Étienne Métropole sur le terrain
- faciliter l'accès aux aides agricoles pour le grand nombre

Ce projet de territoire permet aux agriculteurs de bénéficier de financements et de conseils, pour modifier leurs pratiques agricoles en vue de réduire leur impact sur l'environnement dans des zones à enjeux eau et/ou biodiversité.



CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLE

Programme d'éducation à l'écocitoyenneté et au développement durable – animations sur les pratiques agro environnementales

- ce dispositif prévoit une demi-journée d'animations en classe et 6 sorties terrain organisées sur des exploitations engagées en MAEC

Programme d'éducation à l'écocitoyenneté et au développement durable – opération « manger local – un fruit à la récré » : Sensibiliser les enfants à manger des fruits locaux et de saison

- 12 classes réparties dans 4 écoles sur 3 communes
- 360 kg de fruits locaux distribués

Concours National Prim'Holstein à Saint-Étienne au Parc des Expositions les 7, 8 et 9 juin 2017. En marge du concours des animaux, l'association SaintE Holstein 2017 a organisé des animations grand public pour promouvoir les produits locaux et plus généralement l'agriculture locale : mini ferme ; marché de produits locaux dégustation de fromage ; animations autour de l'élevage le mercredi après-midi pour les familles et pour les centres sociaux ; une journée le jeudi à destination des scolaires.



Ouverture d'un nouveau Point de Vente Collectif à Unieux « Au moulin de nos fermes » :

Saint-Étienne Métropole a appuyé l'ingénierie financière de ce projet notamment en aidant à l'obtention d'une subvention régionale via le PSADER (Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural).

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

## INDICATEURS DE SUIVI

- 31** communes accompagnées dans l'intégration de produits locaux et bio dans les cantines (26 + 5 nouvelles)
- 14** communes engagées dans une démarche de protection des terres agricoles (ZAP, PAEN) (12 en PAEN et 2 en ZAP)
- 42** exploitations engagées dans des MAEC (Mesures Agro Environnementales et Climatique)
- 727** enfants sensibilisés à l'agriculture (Prim Holstein, Fruit à la Récré, Agroenvironnement)

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

- 43** exploitations rencontrées en 2016 (PAEN)
- 42** exploitations agricoles de Saint-Étienne Métropole engagées pour 1 792 ha (PAEC)
- 256** élèves de CE<sup>2</sup>-CM<sup>1</sup>-CM<sup>2</sup> sensibilisés à l'agriculture et l'environnement
- 26** exploitations sensibilisées aux pratiques biologiques
- 360<sup>kg</sup>** de pommes et de cerises distribués à 291 élèves de CE<sup>2</sup>-CM<sup>1</sup>-CM<sup>2</sup> lors de l'opération "Un fruit à la récré"



## PERSPECTIVES 2018

PAR LE VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE  
**REMY GUYOT**

### En 2018, nous allons poursuivre deux objectifs :

- Développer la politique agricole sur les 8 nouvelles communes de la Métropole. Afin de leur fournir le même niveau d'accompagnement pour le maintien et le développement de l'activité agricole, sur le reste du territoire, Saint-Étienne Métropole :
  - financera la Chambre d'Agriculture de la Loire afin que les agriculteurs de plus de 55 ans soient rencontrés pour faire le point sur leur situation vis-à-vis de la cessation d'activités, échanger sur leurs projets et les sensibiliser à la nécessité d'anticiper la transmission de leur exploitation. L'objectif est de s'assurer de la reprise du maximum d'exploitations agricoles et ainsi de maintenir des emplois en milieu rural ;
  - réalisera, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Loire, l'identification du potentiel agricole des sols. Cette cartographie permettra d'envisager des actions cohérentes de veille et d'animation foncières et alimentera les réflexions sur les Plans Locaux d'Urbanisme.
- Mieux pour identifier les enjeux agricoles et les enjeux environnementaux sur les communes en révision de PLU et/ou secteurs à enjeux. Saint-Étienne Métropole a souhaité développer une approche permettant plus de synergies entre le volet agricole et le volet environnemental (Trame verte et bleue). Cet enjeu est primordial puisque 73% de la superficie de notre territoire est composée d'espaces naturels et agricoles. L'objectif est d'assurer un équilibre entre le développement économique des activités agricoles et la protection de la biodiversité. Ce travail constituera un élément supplémentaire de connaissance pour la réalisation des Plans Locaux d'Urbanisme. Dans un premier temps, cette méthode va être mise en place sur les communes de La Gimond, Saint-Nizier-de-Fornas et Rozier Côtes d'Aurec.

# ÉNERGIE CLIMAT

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS

### Réseaux de chaleur

- Schéma Directeur des réseaux de chaleurs de la Communauté urbaine pour donner un outil de décision aux élus afin d'étendre et pérenniser les réseaux de chaleur existants et prévoir ainsi les futures DSP pour distribuer un maximum d'énergie renouvelable sur le territoire.
- Réseau de Châteaureux : modernisation de la Gestion Technique Centralisée et amélioration du pilotage pour abaisser les températures de retour du réseau et limiter les pertes.  
Début des travaux d'extension en parallèle de la 3<sup>e</sup> ligne de tram. Alimentation de la piscine Raymond Sommet
- Réseau de Saint-Christo-en-Jarez : études et consultation pour la mise en place d'une deuxième chaudière bois en 2018, suite au raccordement d'un nouveau bâtiment et pour limiter la consommation de gaz.
- Présentation de nos projets et nos actions au « sommet climat chance » à Agadir pour faire partager nos expériences.

### Réseau de distribution de gaz naturel

Signature d'une convention cadre de partenariat avec GRDF pour accompagner la transition énergétique dans le territoire.

### Plan climat énergie territorial

Le Forum du Plan Climat du 28 novembre 2017 a été apprécié des participants, qui ont été plus de 200 cette année. Il s'agit du record de fréquentation (150 personnes en 2015, 180 personnes en 2016).



Le concours des initiatives climat a également été un succès avec une vingtaine de candidatures, 16 candidatures sélectionnées et présentées au public du Forum, amené à voter pour les initiatives de l'année.

Ont été élus :

- La formation « conception de maisons passives » - dont une version d'une journée uniquement, dédiée aux décideurs, proposée par Inter-Forêt-Bois 42, dans la catégorie Bâtiments ;
- La démarche d'économie d'énergie (-49% de consommation de gaz) engagée par la chocolaterie Weiss, dans la catégorie Énergie ;
- Le « Green Friday » en référence au « Black Friday » proposée par Envie Loire, dans la catégorie Sensibilisation. Cette initiative vise à promouvoir l'usage d'électroménager et de matériel électronique recyclé ou réutilisé ;

- L'application « Meal Canteen » développée par la start-up du même nom, et visant à réduire à la source le gaspillage alimentaire, dans la catégorie Innovation.  
Par ailleurs, 4 visites du plan climat ont été organisées sur l'adaptation au changement climatique, la méthanisation, la forêt, et la mobilité. Une centaine de participants a participé à ces journées.

### Territoire à énergie positive

L'animation du projet de transition énergétique commun entre le Parc Naturel Régional du Pilat et Saint-Étienne Métropole a été poursuivie de façon active en 2017 sur les thématiques de la mobilité, des énergies renouvelables et de la rénovation énergétique des bâtiments. Un premier séminaire réunissant des élus des 3 communautés de communes du Pilat et de la Communauté Urbaine pour poursuivre la coordination entre la stratégie énergétique de tout le territoire.



LUTTE CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE,  
ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE

### Économies d'énergie

La thermographie aérienne permettant d'identifier les déperditions de chaleur des toitures de tous les bâtiments du territoire a été finalisée avec les survols des nouvelles communes de Saint-Étienne Métropole. Des réunions de présentation aux habitants ont été organisées dans plusieurs communes, ce qui a permis d'informer plus de 1000 foyers sur la problématique de l'isolation des logements.

La communauté urbaine a signé une convention de trois ans et demie avec l'Ademe pour lancer la plateforme de la rénovation énergétique sur le territoire TEPOS Saint-Étienne Métropole-Pilat, avec pour objectif d'accompagner les habitants dans leur projet de rénovation énergétique, de renforcer les compétences des artisans locaux, et de préparer les banques à l'enjeu du financement de la rénovation énergétique. La première phase, démarrée en janvier 2016, s'est achevée en juin 2017. Les actions entreprises ont permis de dépasser les objectifs qui avaient été fixés sur le nombre de ménages accompagnés et le nombre de conseils premier niveau de l'Espace Info Énergie. Les objectifs en nombre de rénovations énergétiques ont presque été atteints. Le chiffre d'affaires généré par ces travaux a été de 6 768 285 € sur la période, prouvant que la transition énergétique est aussi un levier d'activité économique.

### Energies renouvelables

Saint-Étienne Métropole a signé le Contrat ENR thermique avec l'Ademe pour accompagner techniquement et financièrement les projets d'énergie renouvelable thermique sur le territoire. Une équipe de deux ingénieurs a été mise en place. L'objectif est d'installer au minimum 53 installations supplémentaires en trois ans sur le territoire, avec 1 million d'euros de subvention à la clé.

- Consultation en vue de la réalisation d'un cadastre solaire permettant aux habitants de connaître le potentiel de production d'énergie solaire de leur toiture, à paraître début 2018.
- Consultation pour la réalisation d'une étude de potentiel en matière de production d'hydroélectricité.
- Définition du schéma directeur... en concertation avec les communes. Lancement d'une AMI afin de sélectionner un générateur privé qui déploiera un grand nombre de bornes. Pour les communes les plus rurales, Saint-Étienne Métropole fait appel au SIEL pour installer une trentaine de bornes complémentaires. Installations prévues dès 2018.

### Eco mobilité

- 10 nouvelles stations d'auto partage ont été installées avec Citiz dans le cadre des fonds Territoire à Energie Positive pour la Croissance verte.



Définition du schéma directeur des infrastructures de charge pour véhicules électriques pour un maillage efficace et cohérent du territoire en concertation avec les 6 communes.

### Voirie

- Pratique de la mise en œuvre d'enrobés tièdes
- Utilisation de matériaux recyclés dans les enrobés
- Utilisation de matériaux recyclés en couche d'assise
- Réutilisation de matériaux issus de chantiers en excédent (ex : robotât d'enrobés) pour réutilisation sur chemin à proximité
- Optimisation des structures pour limiter les évacuations de matériaux



PRÉSERVATION DE  
LA BIODIVERSITÉ,  
DES MILIEUX ET  
DES RESSOURCES



COHÉSION  
SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ

**Ensemble des réseaux de chaleur** : alimentation des chaufferies bois uniquement en plaquettes forestières issues de forêts durablement gérées. Approvisionnement à partir de plateformes à moins de 50Km des chaufferies.

### Travaux d'extension sur le réseau de Saint-Chamond

Afin de permettre le raccordement des bâtiments du bailleur social Gier Pilat Habitat. Le raccordement profite à tous avec une baisse du tarif moyen de 1,46€, pour les habitants de Fonsala et de 17,39€ pour les habitants de la Croix Berthaud par rapport au tarif actuel.

- Raccordement des EHPAD Charmille et Antoine Pinay.
- Réseau de Firminy : Études d'extension du réseau sur le quartier Tardive pour raccorder les bâtiments du bailleur social et des bâtiments communaux.

### Réseau de distribution de gaz naturel

- Accompagnement de la démarche CIVIGAZ sur les territoires du Gier et de l'Ondaine (formation de jeunes en service civique pour porter des messages de sécurité et d'économies d'énergie à des utilisateurs de chaudières individuelles au gaz).

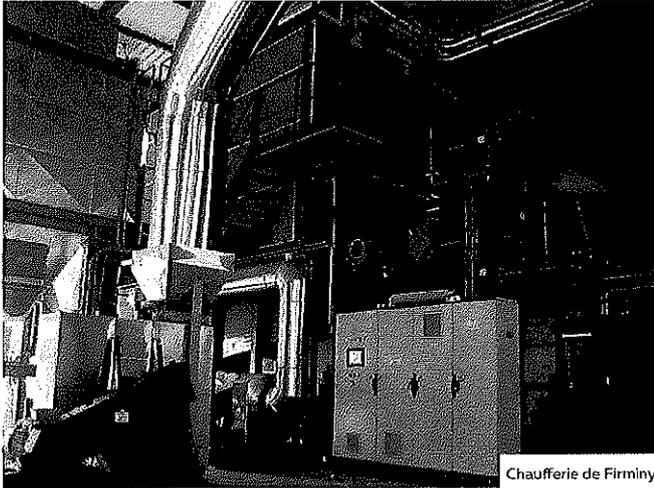


- Réseau de Montreynaud : poursuite du renouvellement du réseau pour limiter le plus possible le nombre de fuites et la gêne occasionnée aux habitants.

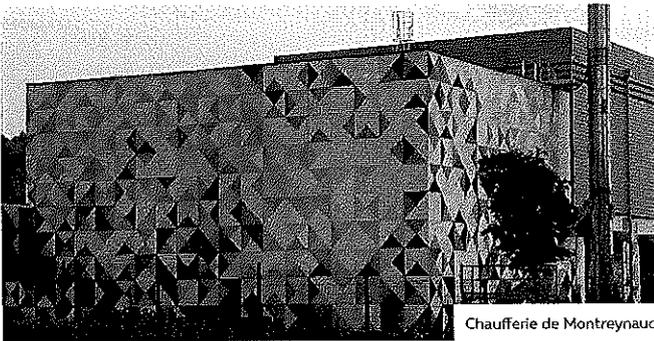


BIEN-ÊTRE  
DES AGENTS  
ET DE LA  
POPULATION

- Réseau de la Cottonnie : accompagnement de l'Association Syndicale Libre pour concrétiser la création d'une chaufferie bois en 2018 permettant d'alimenter ce réseau privé avec plus de 50% d'énergie renouvelable.



Chaufferie de Firminy



Chaufferie de Montreynaud

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

### RESEAUX DE CHALEUR

39

km de réseaux de chaleur et de froids urbains

175 000

Mwh/an fournis

67%

de chaleur produite en énergie renouvelable

12 200

équivalent-logements chauffés par les réseaux de chaleur

50 000

tonnes de CO<sup>2</sup> évitées grâce aux réseaux de chaleur

17

projets validés dans 14 communes sur le fonds de concours transition énergétique et écologique, pour 652 193 € votés

## PERSPECTIVES 2018



PAR LA VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
SYLVIE FAYOLLE

"En 2018, nous allons poursuivre la dynamique que nous avons engagée dans le domaine de la transition énergétique. Parmi nos priorités figurent la finalisation du schéma directeur des réseaux de chaleur et le travail sur l'évolution de notre contrat de concession des réseaux de gaz naturel dans le but de planifier les réseaux de chauffage de manière plus efficace et plus écologique. Nous allons également installer un important réseau de bornes de charge pour véhicules électriques et poursuivre l'information des habitants sur les énergies renouvelables grâce à notre cadastre solaire."

# ASSAINISSEMENT ET RIVIÈRES

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



PRÉSERVATION DE  
LA BIODIVERSITÉ,  
DES MILIEUX ET  
DES RESSOURCES

- Saint-Étienne Métropole a validé l'avant-projet pour le traitement du biogaz de la station d'épuration Furania et son injection sur le réseau de gaz naturel

En matière de biodiversité, des travaux ont été réalisés en 2017 :

- Mise en service de la passe à poissons de Furania sur le Furan



Construction d'une passe à poissons.

- Arasement des 4 seuils du Langonand (affluent du Gier) permettant le franchissement piscicole
- Lutte contre les espèces invasives sur tous les bassins versants du territoire
- L'aménagement des berges de l'Onzon à Sorbiers sur un chemin communal de la vallée de l'Onzon, et l'aménagement des berges du Janon à Terrenoire rue de Carcaret, ont permis de recréer des espaces naturels utiles pour les habitants.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

240

mètres linéaires de berges restaurées

4

seuils du Langonand ont été arasés pour permettre le franchissement piscicole

1 500

mètres supplémentaires de rivières ouvertes à la circulation du poisson en avant de la station d'épuration Furinia



### PERSPECTIVES 2018

PAR LE VICE-PRÉSIDENT EN  
CHARGE DE L'ASSAINISSEMENT  
ET DES CONTRATS DE RIVIÈRES  
JEAN-FRANÇOIS BARNIER

« En 2018 nous souhaitons lancer deux études en faveur du développement durable :

- l'optimisation énergétique des principales stations d'épurations de Saint-Étienne Métropole
- l'optimisation du glissement de boues d'épuration traitées à Furania en lien avec la production de biogaz »

# ACCESSIBILITÉ

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



COHÉSION  
SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ

**Saint-Étienne Métropole a communiqué avec les associations de personnes souffrant de handicap les étapes, les avancées et les projets lors des commissions accessibilité via les outils suivants :**

- plateforme collaborative accessible sur le site internet de Saint-Étienne Métropole (textes de loi, documentation utile, guides...);
- guide méthodologique pour une signalétique accessible à tous sur l'internet.

En 2017, deux commissions accessibilité ont été organisées en mai et en octobre. Des informations ont également été diffusées aux communes sur le registre public d'accessibilité (courrier, alimentation de la plateforme : références réglementaires, guides...).

**Les transports collectifs :**

En 2017, les actions suivantes ont été mises en place :

- acquisition de bus ou trolleybus prenant en compte l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap ;
- guide pratique de l'accessibilité du réseau STAS disponible au guichet de la STAS et à la Direction des transports et de la mobilité ;
- pour faciliter l'accessibilité aux tramways, installation progressive d'un système sonore audible sur l'ensemble des lignes tramway et sur tous les arrêts bus équipés de bornes d'informations des voyageurs. Ce système sera utilisable via une télécommande.
- étude d'un système de reconnaissance d'ouverture des portes, type SNCF à coller au sol, afin de permettre aux personnes malvoyantes, non-voyantes ou souffrant de déficit intellectuel d'actionner plus facilement l'ouverture des portes du tramway ;
- achat de 12 bus articulés EURO6 et 14 bus standards EURO5 accessibles en lieu et place de véhicules EURO2 non accessibles ;
- Poursuite du service Hand'Stas



Par ailleurs, des travaux ont été effectués dans l'espace public :

- création d'un parcours d'interprétation sur le site Le Corbusier,
- un parcours de visite accessible de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez
- rénovation du Centre Nautiform d'Andrézieux-Bouthéon



BIEN-ÊTRE  
DES AGENTS  
ET DE LA  
POPULATION



pour le rendre accessible aux personnes déficientes sensorielles.

- élaboration d'une maquette Facile à Lire et à Comprendre au Musée d'Art Moderne et Contemporain



**Le site Le Corbusier :**

- septembre 2017 : lancement de la phase « diagnostic » d'une étude visant à réaliser un revêtement en béton désactivé sur le parvis du site et lancement de 2 études pour mise en accessibilité du trajet de la gare de Firminy jusqu'au site et du cheminement du parcours d'interprétation.

**La Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez :**

- en septembre 2017 : inauguration du parcours de découverte. Reprise des cheminements rendus totalement carrossables, installation d'une passerelle permettant une découverte du site en complément des visites intérieures de la Chartreuse, matérialisation du cheminement depuis le point d'information touristique de l'Office de Tourisme, mise en accessibilité des toilettes.

**Le Centre Nautiform :**

- de mai à septembre 2017, réalisation de travaux d'amélioration et de mise aux normes accessibilité.



MAMC : aménagement intérieur du hall pour mise en accessibilité des personnes en fauteuil,

- Fin 2017/début 2018, élaboration d'une maquette tactile dans le hall permettant aux personnes déficientes visuelles de découvrir la structure extérieure du Musée et élaboration d'un plan tactile permettant de découvrir les structures internes et des espaces accessibles au public.

La voirie :

- début 2017, création d'une commission spécifique pour examiner tous les projets de voirie d'une certaine importance et analyser les besoins en terme de sécurité et d'accessibilité pour favoriser les conditions de mobilité de tous les usagers, qu'ils soient ou non en situation de handicap ;
- aménagement de trottoirs accessibles sur au moins un côté de la voirie s'il n'est pas possible d'aménager les deux côtés ;
- aménagement ou repositionnement des traversées piétonnes où cela s'avère nécessaire ;
- abaissement systématique des bordures au droit des traversées et la mise en place de Bandes d'Éveil ;
- étude en cours sur la reprise de la signalisation lumineuse tricolore ;
- amélioration de la mobilité des usagers de la voirie dans le cadre des chantiers, notamment en prenant en compte d'une façon pointue la problématique de la circulation des personnes à mobilité réduite sur ces zones (sensibiliser les entreprises qui travaillent sur ces zones à la problématique de toute forme de handicap).

L'insertion professionnelle :

- Dans le cadre de sa politique emploi-insertion, Saint-Étienne Métropole a développé la mise en oeuvre des clauses sociales dans les marchés publics afin de favoriser l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

D'autres projets ont été mis en place par la métropole :

- Sensibilisation à l'accueil et l'intégration des personnes en situation de handicap : près de 132 agents et encadrants de Saint-Étienne Métropole ont suivi le cycle de formation et un séminaire de sensibilisation à la lutte contre les discriminations a été organisé pour tous les cadres de la collectivité notamment sur la thématique du handicap.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

120

quais traités sont accessibles

10 %

d'augmentation de la fréquentation du service de transport Handi'Stas pour les personnes à mobilité réduite

- Actions réalisées auprès de toutes les écoles primaires pour les élèves en situation de handicap et auprès des institutions spécialisées, sous forme d'interventions auprès des écoles volontaires
- Plan Multimédia dans les écoles : un nouveau Plan Le Numérique à l'école 2016-2019, mieux adapté aux besoins des enseignants, a pour objectif principal de développer les usages numériques en visant la qualité et le bien-fondé des installations avant la quantité. Concernant le volet « Handicap » du Plan, une réunion avec l'EN ASH et la Mission Numérique de la DSDEN 42 s'est tenue en septembre 2017 afin de déterminer les modalités d'équipement sur la durée de ce nouveau Plan :
  - pour les classes ULIS ;
  - pour les Instituts Médicaux Educatifs ;
  - pour les élèves en situation de handicap : jeunes sourds, jeunes autistes, malvoyants.

Les équipements des classes ULIS (Unité Localisée pour L'Inclusion Scolaire) seront pris en considération en même temps que l'équipement des autres classes de l'école.

Concernant les Unités d'enseignement des Instituts Médicaux Educatifs et des structures d'accueil des jeunes sourds, jeunes autistes et malvoyants, le planning de déploiement est en cours de validation.



## PERSPECTIVES 2018

PAR LE CONSEILLER DÉLÉGUÉ AUPRÈS  
DU VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA  
COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE  
GILLES THIZY,  
JEAN-MICHEL PAUZE

« Durant l'année 2017, d'importants travaux ont été réalisés dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour les Établissements Recevant du Public : centre Nautiform à Andrézieux-Bouthéon, Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez, et parcours de visite pour les personnes à mobilité réduite du site Le Corbusier à Firminy.

Pour favoriser les conditions de mobilité de tous les usagers, qu'ils soient ou non en situation de handicap, une commission technique a été créée début 2017 au sein du service voirie pour examiner tous les projets d'une certaine importance et analyser les besoins en termes de sécurité et d'accessibilité. Saint-Étienne Métropole poursuivra en 2018 les actions engagées en 2017, parmi lesquelles : la signalisation lumineuse tricolore et le cheminement des piétons dans les zones de chantiers.

Concernant les transports, un important programme d'investissement, prenant en compte la problématique de l'accessibilité, a été effectué sur le matériel roulant (rames de tramway, bus). Fin 2017, tous les bus de Saint-Étienne Métropole seront accessibles à l'exception de certains bus de réserve. Par ailleurs, le plan d'accessibilité des quais bus a été poursuivi avec la mise aux normes de 50 quais de bus supplémentaires. En 2018, l'amélioration des transports se poursuivra avec notamment la mise en accessibilité de 600 quais de bus de la Métropole et la poursuite de l'adaptation du réseau de tramway par la mise en place du Système d'Aide à l'Exploitation et d'Information des Voyageurs (SAEIV) pour les personnes malvoyantes. »

# ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



**LUTTE CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE,  
ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE**

Saint-Étienne Métropole contribue à la lutte contre le réchauffement climatique et aux économies d'énergie grâce aux programmes de modernisation des campus stéphanois inscrits au Contrat de Plan État-Région 2015-2020. Ils sont pour l'essentiel ciblés sur des opérations de réhabilitation avec une composante « réhabilitation énergétique » affirmée, comme cela a été fait sur le campus de Tréfilerie.

Concernant la recherche et l'innovation, une politique orientée « spécialisation intelligente » a été mise en place, avec notamment la création d'une communauté d'innovation design et développement durable associant l'ensemble des laboratoires, centres des ressources et réseaux d'entreprises locaux et régionaux traitant du sujet. Dans le cadre du Dispositif Intégré de soutien à l'Innovation et au Numérique (D2IN), une place importante est réservée à "l'éco-innovation".

**Plan Le Numérique à l'école :** les postes informatiques présents dans les écoles sont récupérés pour être standardisés, recyclés et distribués dans les écoles ou détruits. Envie Loire est le titulaire du marché ad'hoc. L'objectif est de constituer un parc maîtrisé, à jour et homogène. Cette initiative doit permettre la création d'une filière de collecte de requalification des postes informatiques pour alimenter le Plan en postes requalifiés. Elle sera génératrice d'emplois sur le territoire de Saint-Étienne Métropole, tout en préservant l'environnement.

- Au 10 novembre 2017, 926 postes informatiques (fixes et portables) ont été enlevés dans 53 écoles pour être soit détruits (363), soit requalifiés pour être réinstallés dans les écoles où ils auront une seconde vie. Au 10 novembre 2017, 373 postes ont été recyclés à raison de 5 postes/heure. "Envie Loire", à qui Saint-Étienne Métropole a confié le marché de collecte et de requalification des équipements s'était engagé à réaliser 2 162 heures d'insertion/an, elle a réalisé au 10 novembre 2017,
- 2 145 heures par des salariés en parcours d'insertion professionnelle sur des tâches d'atelier informatique (préparation et test des équipements), de logistique (chauffeurs, tri/magasin), de recyclage et valorisation (manutention/tri/stockage/valorisation) sur la filiale ENVIE 2 Loire.

**Saint-Étienne Métropole soutient les populations issues des quartiers «politique de la ville» grâce à deux dispositifs :**

- La Fabrique à entreprendre qui accompagne entre 250 et 300 projets de création d'entreprises chaque année.



**COHÉSION  
SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ**



**BIEN-ÊTRE  
DES AGENTS  
ET DE LA  
POPULATION**

- Design Tech Academy sensibilise environ 500 personnes aux métiers du numérique et forme 25 à 50 personnes à la programmation informatique à des fins de réinsertion professionnelle. Son offre sera complétée par le campus des métiers du numérique récemment labélisé par la Région.

Afin d'améliorer le bien-être de la population, les dispositifs de soutien au coworking ont été renforcés. En plus du Mixeur, les habitant(e)s de l'agglomération peuvent désormais compter sur un FabLab (openfactory). Le réseau Coworking Sainté recense déjà une dizaine de tiers-lieux dans l'agglomération.

Un projet de living-lab en matière de prévention a été étudié pour déploiement en phase pilote dès 2018.

Afin de réduire nos déchets et de mieux les valoriser, un projet de création de filière deuxième vie des ordinateurs a été intégré dans le cadre du nouveau dispositif « vers l'école numérique » 2016-2020. Ce dispositif prévoit de requalifier 5 000 ordinateurs et permettra d'ailleurs de créer entre deux et quatre emplois.



**CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLE**

Envie Loire, à qui Saint-Étienne Métropole a confié le marché de collecte et de requalification des équipements, s'était engagé à réaliser plus de 2 000 heures d'insertion/an.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

935

PC requalifiés ont été installés dans 57 écoles

100

co-workers permanents sur le site de la Manufacture

100%

de projets soutenus font l'objet d'une évaluation en termes d'impact Développement durable

## PERSPECTIVES 2018

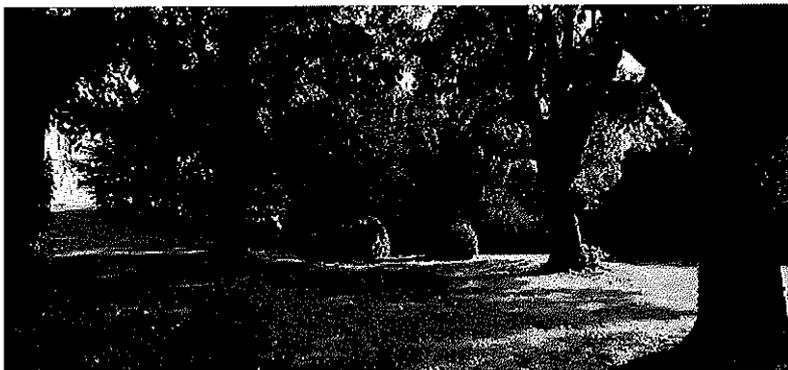
PAR LE VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION ET DU NUMÉRIQUE  
**BERNARD LAGET**

« Les programmes suivants dont la mise en œuvre est prévue en 2018 veilleront à intégrer une approche développement durable en répondant aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux :

- Démarrage des travaux de modernisation des campus,
- Campus des métiers du numérique,
- École numérique,
- Aides à l'innovation

# GESTION DU PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



### Rénovation du Nautiform :

- Remplacement des vitrages
- Mise en place d'éclairage LED avec détection de présence.
- Remplacement de la ventilation simple flux plus performant
- Mise en place d'une VMC double flux par un dispositif
- Installation d'un récupérateur de chaleur pour produire l'eau chaude sanitaire.
- Remplacement des douches plus économes
- Remplacement de la régulation

### Les autres actions réalisées sont les suivantes :

- Suivi régulier des consommations d'énergies (eau, électricité et gaz) avec envoi d'alertes de consommation aux responsables de sites et organisation de réunions trimestrielles avec eux.
- Installation d'une fleur solaire (Smart flower) avec EDF à la Cité du design, permettant de produire et consommer notre énergie photovoltaïque
- Réserve des 3 musées : changement des centrales de traitement de l'air et isolation des façades et toitures
- Nautiform : Contrat de Performance Énergétique avec pour objectif de réduire la consommation d'énergie de 25 à 40 % en 10 ans
- Achat d'un véhicule hybride
- Visite des bâtiments pour définir l'opportunité d'installer des systèmes d'énergie renouvelable thermique sur le patrimoine de Saint-Étienne Métropole dans le cadre du contrat de développement des énergies renouvelables thermiques signé avec l'ADEME.
- Suivi des consommations de papier de l'ensemble des sites de Saint-Étienne Métropole

### Service Patrimoine Logistique :

- Installation d'un hôtel à insectes sur le site de Métrotech
- Travail sur le Parc de Fontanès sur la thématique de la biodiversité

### Service Patrimoine Logistique :

- Réserve des 3 Musées : amélioration du traitement de l'air, gestion maîtrisée selon l'occupation des agents et gestion de l'hygrométrie pour la préservation des œuvres.
- Grüner : travail sur la qualité de l'air
- Grüner : campagne d'affichage dans les ascenseurs sur les économies d'énergie



LUTTE CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE,  
ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE



PRÉSERVATION DE  
LA BIODIVERSITÉ,  
DES MILIEUX ET  
DES RESSOURCES



BIEN-ÊTRE  
DES AGENTS  
ET DE LA  
POPULATION

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

4

véhicules électriques dont 1 sur  
le site de Guitton

53 %

de calories récupérés de l'air extrait



### PERSPECTIVES 2018

PAR LE 1<sup>ER</sup> VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE  
DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE,  
DES RESSOURCES HUMAINES, DES  
MARCHÉS PUBLICS ET DES SYNTHÈSES  
FINANCIÈRES  
HERVE REYNAUD

« En 2018, nous allons poursuivre les actions en  
faveur des économies d'énergie et des énergies  
renouvelables :

- Passage en leds sur la plupart des bâtiments de Saint-Étienne Métropole.
- Sensibilisation des agents à la maîtrise de l'énergie au quotidien (éteindre les ordinateurs les soirs, lumière des bureaux, déplacements, consommations de papier etc.)
- Optimisation de l'installation photovoltaïque de la platine de la cité du Design
- Réflexion sur deux bornes de recharge de voitures électriques sur le site de Métrotech
- Expérimentation de la mise à disposition d'une voiture de Saint-Étienne Métropole à Citiz pour en partager l'usage

# AMENAGEMENT OPÉRATIONNEL

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS

### Construction du Crématorium : démarche Haute Qualité Environnementale (HQE)

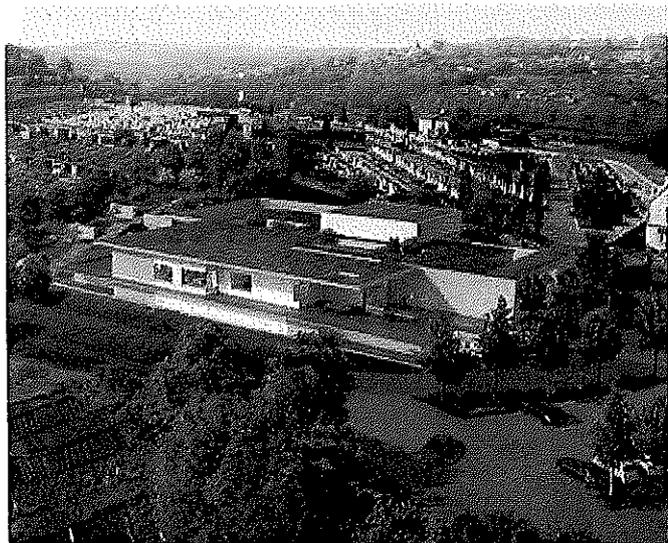
Dans le cadre de la construction du nouveau crématorium, Saint-Étienne Métropole a souhaité inscrire le projet dans une démarche de haute qualité environnementale, cadrée notamment par la présence d'un Assistant à maîtrise d'ouvrage HQE.

La performance énergétique est justifiée par le souci d'indépendance énergétique, le respect de l'environnement ainsi que par le souci de réduire les dépenses de fonctionnement du bâtiment. Une approche bioclimatique globale de bâtiment a été réalisée.

- Accès à l'éclairage naturel et éclairage artificiel à LED.
- Étanchéité à l'air
- Système énergétique performant pour le chauffage du bâtiment, la production d'eau chaude, installation d'une VMC double flux
- Gestion de la température de confort en été par sur-ventilation et ventilation nocturne.



LUTTE CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE,  
ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE



- Mise en place de compteurs d'énergie pour suivre les performances du bâtiment et anticiper les dysfonctionnements.

#### Novaciéries :

- Étude photovoltaïque sur des bâtiments industriels (halles 7 et 5 à Novaciéries – via Cap Métropole)
- Projet de centrales photovoltaïques sur toitures et ombrières sur parking
- Réhabilitation d'un bâtiment tertiaire (objectif Bâtiment à Énergie Positive – bâtiment 60 à Novaciéries – via Cap Métropole)
- Utilisation de la plateforme de tri des terres : réutilisation sur site générant moins de circulation de poids lourds

#### Entrée Est Rive-de-Gier :

- Étude sites et sols pollués des berges du Gier
- Étude de faisabilité cloacothermie
- Étude sur les énergies renouvelables
- Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) pour les études de faisabilité et de programmation



PRÉSERVATION DE  
LA BIODIVERSITÉ,  
DES MILIEUX ET  
DES RESSOURCES

- Étude sur la mise en œuvre d'une plateforme de dépollution innovante (objectif : éviter en partie excavation des terres et donc réduire la circulation des poids lourds)

#### Autres Zones d'Activités Economiques :

- Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) pour le projet de zone d'activité à Genilac
- Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) pour le projet d'aménagement Tissafil (La Grand' Croix)
- Lancement d'une étude Énergies renouvelables et qualité de l'air sur le projet de la zone d'activités de Molina-Les Roches (la Talaudière)

#### Crématorium :

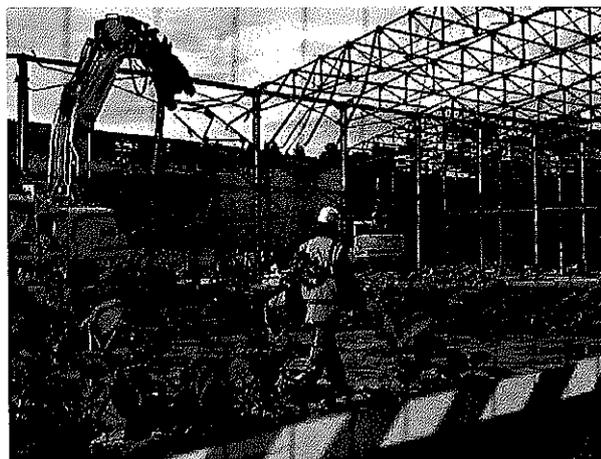
- Développement des espaces verts (espace existant, création, toiture végétalisée)
- Récupérateur des eaux de pluies pour l'arrosage des espaces verts du site.

#### Novaciéries

- Études de maîtrise d'œuvre pour la création d'un parc urbain (Novaciéries – via Cap Métropole)
- Aménagement du parc urbain de Novaciéries (via Cap Métropole)

#### Entrée Est à Rive-de-Gier

- Études pour l'élargissement des berges du Gier sur le site du projet d'aménagement
- analyse des terres polluées en 2017
- Démolition phase 1 du bâtiment Duralex

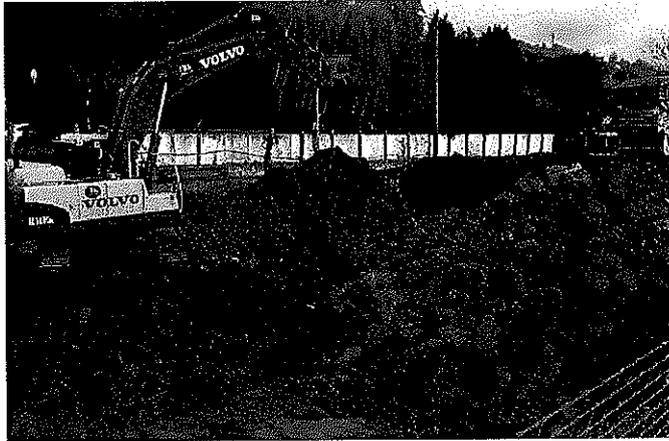


#### Autres Zones d'Activités Economiques :

- Études pour l'élargissement des berges du Gier sur le site Tissafil à La Grand-Croix
- Étude pour la rationalisation et la densification foncière du site du plateau des Halles à Saint-Étienne (incluant la mise en valeur et le développement de la biodiversité autour de l'Iserable), travail réalisé sur la future Orientation Particulière d'Aménagement de Secteur du Plateau des Halles dans la prochaine modification du PLU et création d'un plan-Guide valorisant la mise en place d'un profil de voirie paysager et permettant une circulation aisée des piétons.



Aménagement de voie cyclables



- Études environnementales pour prise en compte dans le projet de zone artisanale à Génilac (inventaire faune-flore, étude agropédologique)
- Travaux de réaménagement de la ZAE Charles Chana à Roche-la-Molière avec profil voirie ayant un traitement paysager important (utilisation d'essences végétales locales et adaptées au climat régional) et permettant une circulation aisée des piétons, maillage avec les cheminements piétons environnants



COHÉSION  
SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ

**Mesures de dépollution des sols :**

- Dépollution in situ par traitement bactériologique du site Mavilor Proplan à Lorette par EPORA (risques environnementaux pour la nappe phréatique et pour le Gier)
- Dépollution du site Parc de l'Etoile à Firminy par EPORA (importants risques pour les eaux souterraines - proximité de l'Ondaine) et mise en sécurité de terres non inertes en attendant leur évacuation (début 2018)
- Dépollution des composés organiques halogènes volatils (COHV) du site SOGELAM à Fraisses (gestion du risque environnemental et sanitaire- proximité de l'Ondaine et du Ruisseau du Pin)
- Projet de zone d'activité « La Briquèterie » à Lorette : clauses d'insertion sociale dans le lot du marché de travaux dédié aux espaces verts (75 h d'insertions prévues par l'entreprise désignée)
- Clauses d'insertions intégrées dans les marchés du projet Novaciéries et pour la ZA Loti



BIEN-ÊTRE  
DES AGENTS  
ET DE LA  
POPULATION

**Construction du Crématorium :**

- Réflexion globale des flux entrants et sortants de visiteurs: en extérieur pour l'accès au crématorium mais également à l'intérieur du bâtiment.
- Parc linéaire et son théâtre de verdure – Novaciéries
- ZA Loti à Saint-Étienne : reconversion du site, optimisation de la qualité paysagère et architecturale, structuration d'une voirie structurante avec cheminement modes doux

**INDICATEURS DE RÉSULTATS**

6567 m<sup>2</sup>

d'espace vert sur le site du crématorium

6000 h

d'insertion pour le chantier du Crématorium



**PERSPECTIVES 2018**

PAR LE VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE GILLES THIZY

« En 2018, nous souhaitons continuer les opérations de démolition et de dépollution sur l'entrée est de l'agglomération et poursuivre activement la mise en œuvre des phases du projet Novaciéries. »

# PROSPECTIVE ET PLANIFICATION

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



LUTTE CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE,  
ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE

### Fonds de concours aux communes

#### « Plan vert et bleu » :

Réalisation d'une liaison verte à l'horizontale structurant le milieu urbain à l'échelle de l'agglomération, permettant d'améliorer le cadre de vie et de structurer les espaces urbains. Ce projet respecte les critères de développement durable applicables à l'ensemble des fonds de concours ainsi que les critères d'intervention spécifiques à la thématique du Plan vert et bleu, notamment : assurer la pérennité de la gestion, la durabilité et la qualité des aménagements.

### Fonds de concours aux communes

#### « Plan vert et bleu » :

Constitution d'un bassin naturel de baignade à Lorette de 3 800m<sup>2</sup> alimenté par les eaux du Dorlay et traité par un système de filtration naturelle par les plantes, unique dans un rayon de 50km.

### Contrat Vert et Bleu :

un marché inscrit dans le cadre du projet d'agglomération 2014-2020 qui confirme sa stratégie foncière agricole et renforce l'intervention en faveur de la préservation des espaces agricoles et naturels. Accompagnement de communes en cours de révision de leur PLU pour les aider à identifier les enjeux agro-environnementaux dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme.

### Contrat Vert et Bleu :

L'enjeu fort de l'étude consiste à mener un travail multithématique concerté et partagé permettant de sensibiliser les élus, les agriculteurs, les urbanistes, les associations environnementales aux enjeux et contraintes de chacun pour aboutir à un consensus sur le projet de PLU.

Un autre programme de travail vise à co-construire les bonnes pratiques pour l'intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagements. Tous les métiers concernés sont liés : maîtres d'ouvrage, élus en charge du projet de territoire, techniciens qui traduisent ce projet dans les documents de planification, techniciens qui instruisent les permis, les aménageurs qui font le projet et les gestionnaires.

### Fonds de concours aux communes

#### « Plan vert et bleu » :

Afin d'offrir un aménagement de loisirs de qualité, le bassin naturel de baignade de Lorette est accompagné d'espace de détente, de déambulation, de pique-nique, un bâtiment d'accueil, une buvette, des sanitaires et des aires de stationnement.

### Contrat Vert et Bleu :

Co-construction d'outils (référentiel, cahiers des charges type, ...), permettant aux aménageurs d'avoir des éléments de bonne pratique pour l'intégration de la TVB dans leurs opérations.



PRÉSERVATION DE  
LA BIODIVERSITÉ,  
DES MILIEUX ET  
DES RESSOURCES



COHÉSION  
SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ



BIEN-ÊTRE  
DES AGENTS  
ET DE LA  
POPULATION



## INDICATEURS DE RÉSULTATS



3 communes accompagnées pour l'identification des enjeux agro-environnementaux



## PERSPECTIVES 2018

PAR LE VICE-PRÉSIDENT EN  
CHARGE DE LA COHÉSION  
SOCIALE ET TERRITORIALE  
GILLES THIZY

« L'élaboration du règlement de publicité intercommunal (RLPI) a été lancée comme prévu en 2017, l'année 2018 permettra d'établir le diagnostic et les orientations, notamment sur la protection du cadre de vie et des paysages »

L'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) sera lancée à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2018, en intégrant le volet transports (PDU), pour une meilleure cohérence des politiques publiques en matière d'urbanisme et de déplacements, qui ont un impact significatif sur l'environnement. La première phase de diagnostic permettra notamment d'établir un état initial de l'environnement, en valorisant les travaux et études réalisées ces dernières années, par exemple sur les corridors écologiques et le recensement des zones humides entre autre. Le PLUI sera un des outils permettant de décliner les orientations du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) dont l'approbation est prévue en 2018 »

# HABITAT

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



LUTTE CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE,  
ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE

Saint-Étienne Métropole a adopté une programmation pour soutenir la production en acquisition-amélioration ou en construction neuve de 258 logements sociaux.

A l'échelle de Saint-Étienne Métropole, la réhabilitation thermique de 1 418 logements a été lancée avec, pour certaines opérations, un concours financier européen prévisionnel grâce au programme d'Investissement Territorial Intégré (ITI) mis en place par la Communauté Urbaine.

L'année 2017 est celle du bilan de la convention départementale pour l'amélioration patrimoniale du parc HLM signée par Saint-Étienne Métropole avec notamment l'Etat et les bailleurs sociaux en 2015. La réhabilitation thermique de 2 762 logements a été engagée de la fin de l'année 2014 à l'année 2017, soit un rythme annuel moyen de l'ordre de 900 logements.

### Soutien à la réhabilitation de l'habitat privé existant

- Accompagnement des grandes copropriétés fragilisées : les travaux de rénovation énergétique de la copropriété Le Forum à Saint-Étienne se poursuivent (chantier avancé à 50%) et une Opah en direction des quatre copropriétés de La Cotonne vient de démarrer pour 5 ans afin de préparer et de réaliser des travaux de réhabilitation énergétique.
- Actions dans l'habitat diffus : les deux Programmes d'Intérêt Général (PIG) débutent pour 5 ans avec un objectif de plus de 2 800 logements à rénover et 135 copropriétés à accompagner.
- Actions en sites de renouvellement urbain : les Opah-Ru sur Jacquard et Chappe-Ferdinand à Saint-Étienne se poursuivent.

Poursuite de l'accompagnement de l'Alec 42 aux particuliers, via la plateforme de rénovation énergétique « Renov'actions 42 ».



COHÉSION  
SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ

Création d'une conférence intercommunale du logement sous la co-présidence de l'Etat et de Saint-Étienne Métropole. Instance de gouvernance partenariale à l'échelle de l'agglomération chargée de définir et de suivre la mise en œuvre des grandes orientations en matière d'attribution de logements sociaux, d'information des demandeurs et de relogement des ménages issus du renouvellement urbain.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

1 418

logements réhabilités en faveur de l'isolation thermique

140

logements rénovés



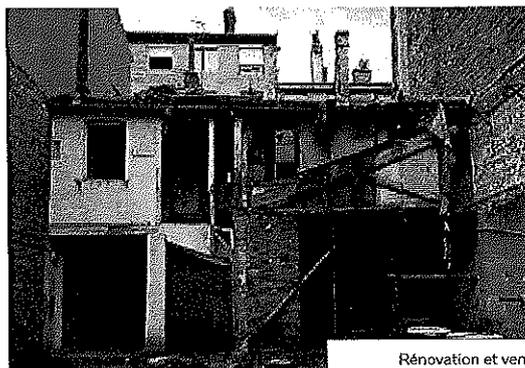
### PERSPECTIVES 2018

PAR LE CONSEILLER DÉLÉGUÉ  
AUPRÈS DU VICE-PRÉSIDENT EN  
CHARGE DE L'HABITAT ET DE  
LA POLITIQUE DU LOGEMENT  
JEAN-CLAUDE CHARVIN,  
JEAN-LUC DEGRAIX

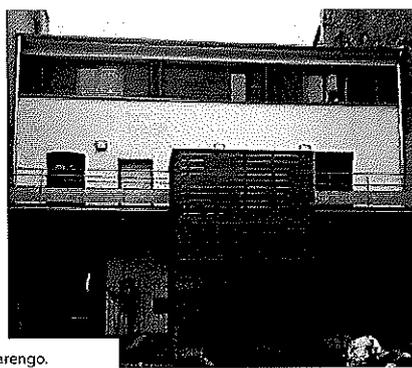
« La requalification du parc existant (privé et public) et l'amélioration de la qualité et de la performance énergétique des logements sera un enjeu majeur du troisième programme local de l'habitat en cours d'élaboration. L'année 2018 permettra de valider les orientations et le programme d'action du PLH3 ainsi que les modalités d'intervention de Saint-Étienne Métropole.

Il s'agira notamment de définir des objectifs de réhabilitation et de poursuivre le déploiement des dispositifs de requalification du parc privé : Programmes d'Intérêt Général, plateforme de la rénovation énergétique, mise en œuvre des Opah-Ru sur les secteurs de Tarentaize-Beaubrun à Saint-Étienne, les centres de Rive-de-Gier et de Saint-Chamond. Avancement des études sur les centres de La Ricamarie et de Firminy sur le secteur Saint-Roch à Saint-Étienne.

Finalisation des travaux sur la copropriété du Forum à Saint-Étienne et définition du programme d'intervention sur les copropriétés du quartier de la Cotonne. »



Rénovation et ventes de plateaux à Marengo.



# DÉVELOPPEMENT LOCAL

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLITE EN ACTIONS



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

### Equipements Communautaires Multilocaux

- Les projets d'aménagement de l'espace public intègrent les enjeux écologiques avec l'augmentation de la perméabilité des sols et une intégration progressive des eaux pluviales au réseau ou la réutilisation pour les plantations.

- Des ateliers participatifs ont été mis en œuvre pour la réalisation de mobilier d'espace public et pour définir l'aménagement global.



COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

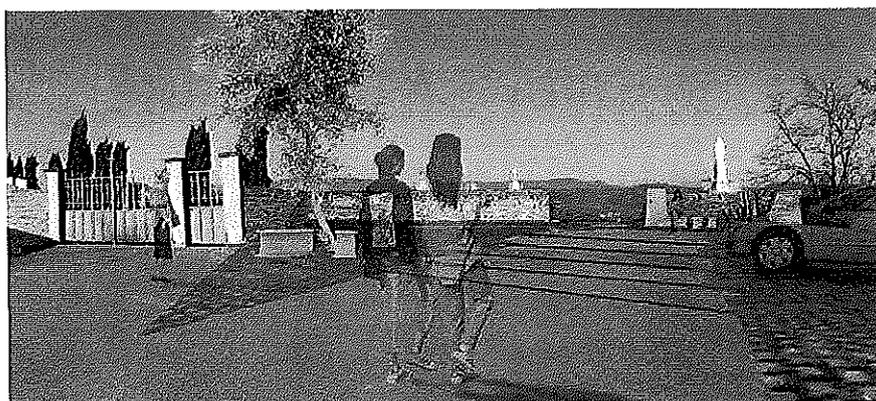
- Participation à l'action « Construction d'offre d'activités autour du textile et de l'accessoire de mode dans la vallée du Dorlay » qui vise à :

- S'appuyer sur les savoir-faire historiques autour du textile et de l'accessoire de mode dans la vallée du Dorlay.
- Relancer l'offre d'activités économiques sur les communes de Dozieux, La Terrasse-sur-Dorlay et Saint-Paul-en-Jarez



BIEN-ÊTRE DES AGENTS ET DE LA POPULATION

- Les projets ont intégré une démarche Design dès la phase de programmation pour être au plus près des réels besoins, en terme d'usage, des espaces à aménager.



## PERSPECTIVES 2018

PAR LE VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE GILLES THIZY

« En 2018 nous souhaitons élargir la politique de développement local sur les 7 nouvelles communes rurales de la Métropole. Afin de fournir à ces communes, le même niveau d'accompagnement pour le maintien et le développement d'activités en milieu rural, Saint-Etienne Métropole financera la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce et d'Industrie pour mener un travail de repérage et d'animation territoriale auprès des entreprises avec vitrines ou boutiques sur les communes rurales de la Métropole dont le gérant est âgé de plus de 55 ans. Tout d'abord, une trentaine d'entreprises seront rencontrées individuellement pour faire un état des lieux de leur activité. Puis, une demi-douzaine d'entre elles bénéficieront d'un accompagnement individuel à la transmission avec un travail en parallèle de recherche de repreneurs potentiels. Cette action a pour ambition de maintenir une vie économique de proximité sur les communes rurales de la Métropole et ainsi assurer un développement équilibré du territoire entre les communes rurales et les communes urbaines. »

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

900

m<sup>2</sup> de réserves foncières disponibles publiques et privées

4

projets en cours (Fraisses, Le Chambon-Feugerolles, Saint-Genest-Lerpt, Châteauneuf)

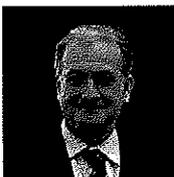
6,4<sup>ha</sup>

de bassin naturel de baignade sur la commune de Lorette



## LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Par le Président du Conseil de Développement Claude Risac



Organe consultatif composé de représentants de la société civile organisée, le Conseil de développement est une instance de débats et de propositions sur tout sujet en lien avec de développement durable de l'agglomération.

Le développement durable est une thématique transverse qui sous-tend l'ensemble des travaux du Conseil de développement (un Vice-Président a été particulièrement chargé de veiller à la mise en œuvre de cette orientation).

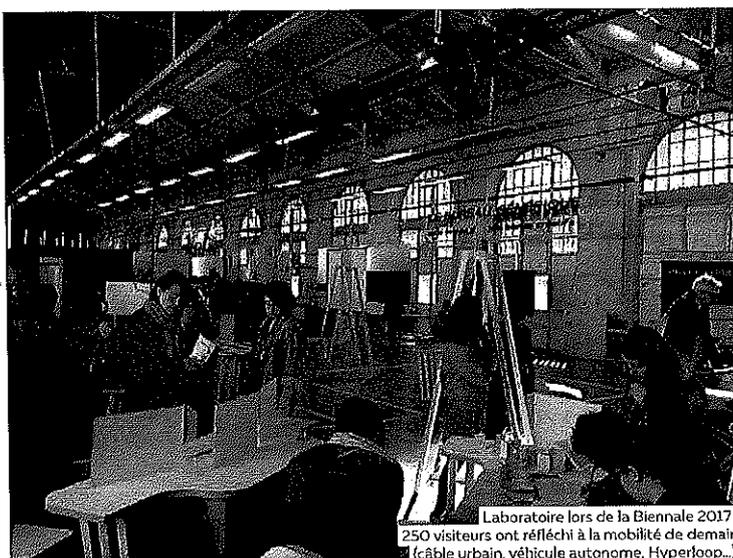
Le Conseil de développement a travaillé en 2017 sur deux saisines touchant les 3 dimensions du développement durable :

- La dimension environnementale d'abord avec une réflexion sur l'articulation entre urbanisme et transports. Le Conseil de développement préconise la mise en place de 2 outils que sont le PLUI HD et le contrat d'axe<sup>1</sup> afin d'assurer la cohérence entre le développement urbain, le développement économique et les transports et ainsi d'engager une dynamique volontariste et prospective en matière de planification. Le Conseil a également identifié Saint-Étienne Métropole comme un laboratoire d'expérimentation des nouveaux usages en matière de mobilité : une politique proactive en matière de voiture partagée, de vélo électrique, de voiture autonome, de promotion des modes actifs, de l'intermodalité. Cette politique couplée à des actions de sensibilisation, de communication et d'éducation des public permettra de faire évoluer les comportements et, à termes, de positionner Saint-Étienne Métropole comme métropole de référence en la matière.

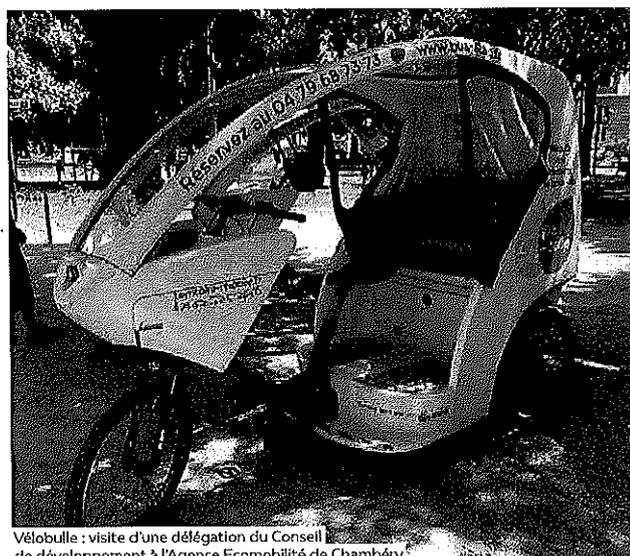
- Les dimensions économiques et sociales enfin grâce aux travaux engagés par le Conseil dans le domaine emploi formation : employabilité des demandeurs d'emplois, meilleure réponse aux besoins de main d'œuvre des entreprises du territoire, soutien à l'ESS, développement de la responsabilité sociale des entreprises, etc (avis en cours de finalisation).

Le Conseil a également rédigé une contribution dans le cadre de la concertation régionale sur le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires.

Le Conseil de développement intègre également le développement durable dans son fonctionnement : une consommation responsable lors des événements, les déplacements sur le territoire de l'agglomération et en dehors sont effectués en transports en commun ou en covoiturage.



Laboratoire lors de la Biennale 2017 : 250 visiteurs ont réfléchi à la mobilité de demain (câble urbain, véhicule autonome, Hyperloop...).



Vélobulle : visite d'une délégation du Conseil de développement à l'Agence Ecomobilité de Chambéry.

# EDUCATION ET SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS

Saint-Étienne Métropole participe activement à l'éducation au développement durable du public en général. Dans ce cadre, la Communauté Urbaine multiplie les actions envers les jeunes générations pour les rendre actrices dans la préservation de l'environnement. Cette politique est mise en place dans le Plan d'Éducation à l'Eco-citoyenneté et au Développement Durable (PEEDéveloppement durable) qui permet de structurer une démarche globale de sensibilisation envers ce public particulier.

162 animations scolaires pédagogiques ont ainsi eu lieu en 2017, couvrant des thèmes tels que la découverte des liens entre agriculture et environnement, la préservation de la biodiversité, l'apprentissage des gestes éco-citoyens notamment ceux liés au tri des déchets ou à la consommation de produits locaux et de saison, mais aussi la préservation de nos rivières (Le Furan, le Gier et l'Ondaine) ou encore la lutte contre la discrimination. En 2017, 3 850 élèves ont été sensibilisés au comportement responsable.

7 séjours pédagogiques ont permis à près de 180 élèves de découvrir les écosystèmes présents dans nos rivières et d'être sensibilisés à l'importance d'une eau de qualité ainsi qu'aux interactions entre les paysages, notre patrimoine et la biodiversité.

2017 a été l'année de démarrage de la démarche « Ecole Eco-citoyenne et son quartier » avec l'école Saint-Exupéry à Rive-de-Gier inscrite à ce programme d'actions. 10 classes se sont investies sur la thématique du tri des déchets tout au long de l'année scolaire. Une sensibilisation des animateurs du centre de loisirs situé à proximité a été engagée en parallèle, ainsi qu'une réflexion de formation au tri des déchets de l'ensemble des agents de la Ville de Rive-de-Gier.

Par ailleurs, des écoles ont confirmé leur engagement en faveur de l'environnement :

- L'école Saint-Exupéry demande sa labellisation E3D
- 4 écoles de Saint-Étienne métropole ont été labellisées E3D au niveau le plus élevé, niveau 3 expert

Enfin, Saint-Étienne Métropole a célébré la semaine de la mobilité du 16 au 22 septembre sur son territoire avec l'appui de plusieurs partenaires ALEC42, ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, CITIZ LOIRE, ENEDIS, FRAPNA LOIRE, OCIVÉLO, STAS, VéliVert, Ville de Saint-Étienne. Le public pouvait partir à la découverte du musée des transports et assister à la projection du film « le fabuleux destin des transports urbains de l'agglomération stéphanoise » ou encore découvrir à vélo le tracé de la 3<sup>e</sup> ligne de tramway



LUTTE CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE,  
ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE



PRÉSERVATION DE  
LA BIODIVERSITÉ,  
DES MILIEUX ET  
DES RESSOURCES

à partir de Châteaureux ou Bergson. Au village de la mobilité installé samedi 23 septembre de 10h00 à 18h00 Place Jean-Jaurès à Saint-Étienne, le public a pu recevoir toutes les informations utiles sur les modes de déplacement durables mais également participer à de nombreux jeux et spectacles autour de cette thématique.

Du 30 mai au 5 juin 2017, Saint-Étienne Métropole a organisé, avec l'appui de nombreux partenaires, la déclinaison locale de la Semaine européenne du Développement Durable. Une centaine d'événements répartis sur tout le territoire sur la thématique invitaient à (re)découvrir ou préserver la biodiversité locale. Tout au long de la semaine, projections de films, conférences sur la permaculture, la pollution lumineuse ou la nature en ville, visites de jardins, d'une sapinière ou d'un rucher, ateliers de fabrication d'hôtels à insectes, de compost, de nichoirs et même de chimères, balades sur les crassiers ou dans les bois, balades naturalistes, croisière dans les Gorges de la Loire, donnaient rendez-vous avec la biodiversité locale. Le mercredi 31 mai, les tout-petits ont bénéficié d'une programmation adaptée au Musée de la Mine, tandis que les centres de loisirs participaient à une balade-découverte du bois d'Avaize. Le Village de la Biodiversité accueillait le public le 3 juin au Parc de l'Europe autour de nombreux stands ludiques. Comme les précédentes années, un appel à participation



a été lancé auprès des écoles. Divers outils pédagogiques leurs étaient proposés. Les écoles participantes ont reçu pour chaque élève des petits sachets de graines à semer à la maison.

Les 25 et 26 novembre 2017, Saint-Étienne Métropole et la Ville de Saint-Étienne ont présenté leurs actions en termes de préservation de la Biodiversité sur un stand commun au Salon Tatou Juste.



BIEN-ÊTRE  
DES AGENTS  
ET DE LA  
POPULATION

Le 29 novembre 2017, la 5<sup>ème</sup> édition du Forum Plan Climat Enfants, a réuni, au château de la Perrotière à Saint-Étienne, 5 Conseils Municipaux des Enfants des communes de la Métropole : Fraisses, Saint-Christo-en-Jarez, Saint-Héand, La Talaudière, Villars, afin d'aborder la thématique de la préservation de la Biodiversité au cours d'ateliers ludiques.

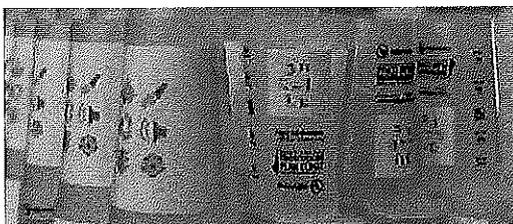
Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, mardi 30 mai et jeudi 1<sup>er</sup> juin, sur le temps de la pause-déjeuner, dans un esprit convivial, 4 ateliers de fabrication de nichoirs ou de compost étaient proposés aux agents de Saint-Étienne Métropole.

Le 8 juin dernier, le challenge mobilité a mobilisé les agents de Saint-Étienne Métropole pour se déplacer autrement qu'en voiture individuelle, en utilisant des modes de transport plus propres dans un objectif de transition énergétique.

Le lancement de l'opération est l'occasion pour les agents de se rencontrer dans un contexte agréable. Les prix remis aux directions gagnantes sont également envisagés comme leviers de mise en place d'instantés de partage et de cohésion d'équipe.

Saint-Étienne Métropole s'engage également auprès d'associations promouvant une consommation et des services écoresponsables. Un soutien financier à hauteur de 3000€ a été alloué à l'association Consommer Autrement pour l'organisation de la 12<sup>e</sup> édition du salon « Tatou Juste ».

Saint-Étienne Métropole a mis en place depuis juillet 2014, un service gratuit de prêt de gobelets réutilisables en direction des organisateurs d'événements (communes, associations, entreprises, ...) pour les aider à réduire leurs déchets et à sensibiliser le grand public.



De la même manière, Saint-Étienne Métropole poursuit l'accompagnement des événements sportifs et culturels dans une démarche éco-responsable. En 2017 le Saintétrail a ainsi organisé un repas pour les participants à base de produits locaux, a mis en place le tri des déchets et la réalisation de compost.



CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLE



## INDICATEURS DE RÉSULTATS

96

animations pendant la semaine européenne du développement durable

42

partenaires mobilisés lors de la semaine du développement durable

58 965

gobelets utilisés en 2017

2 795 km

parcourus en modes alternatifs par 171 agents lors du challenge mobilité

4

écoles de Saint-Étienne métropole ont été labellisées E3D au niveau le plus élevé (niveau 3 expert)

### PERSPECTIVES 2018

PAR LA VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
SYLVIE FAYOLLE

« En 2018, nous allons accentuer l'accompagnement des organisateurs d'événements en proposant une plateforme de matériel plus développée, 3 ans après la mise en place de la plateforme de prêt des écogobelets : éclairages économiques, groupe électrogène solaire, racks à vélo, toilettes sèches, et poubelles de tri des déchets seront mis à disposition. Nous allons également organiser les temps forts annuels de sensibilisation que sont les semaines du développement durable et de la mobilité. Enfin, nous allons poursuivre activement l'ensemble du programme d'éducation à l'environnement en direction des jeunes publics. »

# POLITIQUE DE LA VILLE

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPÔLE EN ACTIONS

### Renforcer le développement social du territoire et accompagner l'autonomie de ses habitants

Saint-Étienne Métropole anime un Atelier Santé Ville (ASV) sur les vallées du Gier et de l'Ondaine ainsi qu'à Andrézieux-Bouthéon.

• L'ASV a pour objectif de mobiliser les acteurs de la santé et les travailleurs sociaux qui agissent sur les quartiers pour réduire les inégalités sociales et territoriales en santé.

Les priorités et actions de l'ASV en 2017 ont porté sur :

- la santé mentale et la promotion du mieux-être, par le soutien :
  - à un dispositif d'appui aux professionnels tels que les bailleurs, les professionnels de l'action sociale et les services publics de proximité confrontés à cette problématique (porteur LIFT) ;
  - au lancement du Conseil Local en Santé Mentale animé par une coordinatrice recrutée en mars 2017 (porté par le CHU de Saint-Étienne) \*.
- une prévention santé adaptée aux publics en difficultés, par le soutien :
  - à une exposition itinérante faite avec et pour les habitants des quartiers autour de la « prévention primaire des cancers » (porté par l'Institut de Cancérologie de la Loire) \* ;
  - d'une formation-action autour des adéveloppement durablections :
    - à l'échelle de la vallée du Gier, de la co-construction d'un projet collectif (« la forêt magique »), inauguré lors du festival La Rue des Artistes (16 juin), dont l'objectif est de sensibiliser toute la population de la vallée aux adéveloppement durablections (porté par Loire'adéveloppement durable et Illiade formation) \*.
    - sur le quartier de la Chapelle à Andrézieux-Bouthéon (mars 2017) : projet en cours
    - à une action de prévention et accès aux soins en adéveloppement durablebleictologie conduite par l'ANPAA en lien avec la Mission Locale du Gier-Pilat sur la vallée 2017 auprès des jeunes.

L'amélioration de l'accès aux droits (CMU CMUc, ACS, AME) pour faciliter le recours aux services de soins, grâce à la mise en place d'un dispositif de médiation santé dans trois territoires (porté par la Mutualité de la Loire) \*.

NB : Ces actions sont des actions reconduites à l'exception des quatre nouveautés graduées par un astérisque.

### Cohésion sociale et axes transversaux égalité femmes et hommes et lutte contre les discriminations

- 23 projets accompagnés et financés dans le cadre de la programmation du contrat de ville 2017 visant :
  - la promotion de l'égalité des chances, notamment avec la découverte et l'accueil en entreprise pour les collégiens et lycéens issus des quartiers prioritaires ainsi que le soutien à la médiation numérique ;
  - la sensibilisation de la jeunesse, des acteurs socio-économiques du territoire sur les notions de discriminations, de citoyenneté ;
  - un meilleur accès aux droits des victimes potentielles de discrimination

- l'accompagnement à une approche intégrée de l'égalité femmes-hommes des porteurs de projet du territoire avec l'organisation des semaines de l'égalité de Saint-Étienne Métropole du 8 au 24 mars 2017. Le fil rouge retenu « tous différents, tous égaux » a permis d'aborder deux grandes thématiques : l'égalité femmes-hommes et la citoyenneté, l'égalité des droits, la laïcité, le vivre ensemble.



COHÉSION  
SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ



### Améliorer le cadre de vie des habitants des territoires prioritaires de l'agglomération

25 projets de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) ont été accompagnés et cofinancés avec le soutien de Saint-Étienne Métropole, des communes, de la Région Rhône Alpes et de l'État :

- 11 projets « d'investissement » portés par des bailleurs, des associations et la ville de Roche-la-Molière (travaux de sécurisation, travaux de résidentialisation, création de jardins partagés, création d'un espace de proximité...),

15 projets « en fonctionnement » portés par des associations dans le domaine de l'animation de jardins partagés, d'ateliers participatifs ...

### Développer l'activité économique et favoriser l'emploi

- 11 relais emploi de proximité ont favorisé l'accès des demandeurs d'emploi aux mesures et dispositifs du service public de l'emploi et de la formation;
- Une mobilisation des clubs d'entreprises (CREPI, FACE), d'un groupement d'employeurs (CEIQ Batiscafe) et d'une Structure d'Insertion par l'Activité Economique (L.S.E) pour le parrainage ou la mise en stage des demandeurs d'emploi ;
- Le développement des clauses sociales dans les marchés publics des bailleurs sociaux et des collectivités par la mission facilitatrice de Saint-Étienne Métropole ;
- La mise en place d'une offre globale d'accompagnement à la création / reprise d'entreprise allant de l'idée au suivi du créateur: La fabrique à entreprendre portée par la MIFE.

## ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

**149 000 €**

DE BUDGET 2017 ÉGALITÉ DES CHANCES, ÉGALITÉ FEMMES ET HOMMES, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

120

bénéficiaires sur le pilier 3, dont 80 % de taux de sorties positives (emploi ou formation)

13

collèges et lycées engagés dans la semaine de l'égalité : 1674 élèves sensibilisés

150

porteurs de projets accompagnés par la fabrique à entreprendre



## PERSPECTIVES 2018

PAR LE VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE L'INSERTION DE L'EMPLOI ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE  
GILLES ARTIGUES

### Santé :

sur le volet social avec la consolidation des actions en matière de santé et de bien-être. Elles répondent à un enjeu important de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé pour les populations des quartiers les plus fragiles (prévention santé, accès aux droits ...). La médiation santé est une démarche qui fait ses preuves et qui fait l'objet d'une évaluation rendue début 2018. Elle vise à « aller vers » les publics et favorise la participation des habitants qui pourra aussi se renforcer en s'appuyant sur les conseils citoyens.

Le Conseil Local en Santé Mentale a été lancé officiellement en avril 2017. Le plan d'actions est axé sur 3 priorités : la prévention en direction des jeunes (avec l'identification des ressources et compétences disponibles sur le territoire)/le renforcement des réseaux d'acteurs autour des publics vulnérables/ la gestion des situations de crises ou de situations complexes.

### Habitat et cadre de vie :

Amélioration du cadre de vie des quartiers prioritaires et de leur attractivité par le pilotage du programme de renouvellement urbain et le soutien à des actions de réhabilitation énergétique (dispositifs ANRU et Européens)

### Emploi :

Renforcement du plan d'actions en faveur de l'accès à l'emploi et au développement économique des quartiers prioritaires du Contrat de ville (les clauses sociales dans les marchés publics, le développement du partenariat avec les entreprises en faveur de l'accueil des populations issues des quartiers, l'entrepreneuriat des habitants, l'économie sociale et solidaire etc.)

### Égalité, lutte contre les discriminations :

Continuité du plan d'actions en faveur de l'égalité des chances et l'égalité de traitement : ces actions devraient être renforcées avec l'adjonction d'un quatrième pilier au Contrat de Ville : « valeurs de la République, laïcité, lutte contre les discriminations ».

Blank lined writing area consisting of multiple horizontal lines.

Blank lined writing area with horizontal ruling lines.





2 Avenue Grüner - CS 80257 - 42006 Saint-Étienne Cedex 1  
[www.Saint-Étienne-metropole.fr](http://www.Saint-Étienne-metropole.fr)